

1187

CENTRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE
APPLIQUEE



LES CAUSES STRUCTURELLES DE LA CRISE DE
L'AGRICULTURE ALGERIENNE

PAR M.N. BOURENANE

CENTRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE APPLIQUEE C.R.E.A.	
DOCUMENTATION	
DATE D'ENTREE	2. 1. 84
No D'ORDRE	2233

Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement	
CREAD DOCUMENTATION	
DATE D'ENTREE	RPT/135
N° D'ORDRE	



Les causes structurelles de la crise de l'Agriculture Algérienne

Le point de départ à l'ensemble des débats sur l'agriculture, sur les formes d'organisation et le type de structures à y mettre en place est un constat de carence de ce secteur d'activité : l'agriculture est en crise. La gravité de cette crise transparait à l'examen des écarts existants entre des objectifs qui n'ont cessé de se restreindre et des résultats atteints. En 1967, il était demandé à l'agriculture de satisfaire les besoins nationaux en biens alimentaires auto-produits et d'assurer par l'exportation la couverture des importations alimentaires ; en 1973, le second objectif disparaît. Cette crise est visible dans la régression continue des exportations. Celle-là s'accompagne d'un accroissement sensible des importations des principaux produits alimentaires consommés en Algérie.

Au plan de l'avenir, une telle incapacité de l'agriculture à répondre aux besoins nationaux en produits alimentaires est selon la politique dangereuse à double titre :

- d'une part, elle rend l'Algérie tributaire des puissances impérialistes et peut compromettre ses choix et sa volonté d'acquérir son indépendance économique : le chantage alimentaire, comme arme redoutable est brandi.

- D'autre part, elle compromet (par la baisse de la production et de la productivité qu'elle recouvre) le développement intégré et la croissance de l'économie nationale et cela de deux manières :

- a) par ses effets sur l'allocation des ressources, notamment par l'affectation d'une part de plus en plus grande du revenu national à la consommation finale (à la consommation alimentaire principalement) au détriment de la consommation productive (des investissements).

- b) Par le flux des populations agricoles vers les villes qu'elle entraîne l'exode rural aura par conséquence l'aggravation grandissante des déséquilibres et des tensions existants et réduit d'autant l'efficacité des actions de développement entreprises.

Les analyses dominantes faites de la crise et de son ampleur l'imputent à l'insuffisance des moyens matériels mis à la disposition de l'agriculture dans le cadre des différents plans de développement : à cette première cause s'ajoute une seconde : l'inadéquation des structures productives agricoles et des structures de soutien aux unités de production.

Dans le cadre de ce type d'analyses, l'action se ramène :

1/ à un rétablissement des équilibres macroéconomiques au profit de l'agriculture : ce qui doit se traduire par une injection dans ce secteur d'importants moyens matériels et financiers.

2/ à une restructuration des entreprises agricoles pour les rendre aptes à tirer avantage, des moyens mis à leur disposition. Ce projet de restructuration recouvre deux processus.

a) Une refonte des actuelles structures situées en amont et en aval de la production, allant dans le sens de leur spécialisation fonctionnelle et de leur prise en charge grandissante par les producteurs.

b) Un développement privilégié des forces d'organisation de la production, celles répondant le mieux à la nécessaire prise en charge, par les agents directs de la production, de la "bataille de la production" engagée dans tous les secteurs économiques, soit en s'appuyant sur la coopération telle qu'elle se trouve définie par les textes politiques, soit en introduisant dans l'agriculture la gestion socialiste des entreprises. Cette seconde perspective est actuellement écartée.

Une telle façon d'envisager les problèmes de l'agriculture et leurs solutions repose sur un certain nombre de postulation du moins d'hypothèses de départ qu'il y a lieu de mettre à jour. Ceux-ci portent sur une certaine perception de la crise de l'agriculture d'une part et de la paysannerie d'autre part.

1. La crise de l'agriculture

La crise est perçue comme une crise alimentaire. Celle-ci existe parce que la campagne n'arrive pas à répondre aux besoins nutritionnels de la ville. A la limite, le problème de l'agriculture ne se pose que parce qu'il y a danger de rupture, ou rupture effective des conditions de la reproduction biologique de la population urbaine.

Cela confère du même coup au débat un caractère principalement technique. A la limite, l'action sur les formes d'organisation sociale ne prend son véritable sens qu'en rapport à cette rupture. L'action apparaît alors comme une tentative de rationaliser ou de solutionner les

dysfonctionnement existants au sein de l'agriculture. Cela signifie :

a) que l'agriculture telle qu'elle fonctionne actuellement n'obéit à aucune forme de rationalité, pas même à une rationalité sociale et économique tout simplement différente de ce que cherchent à mettre actuellement les instances politiques du pays.

b) Que la crise est liée à la seule inadéquation des structures socio-économiques, les structures socio-politiques y étant étrangères.

c) Que la paysannerie est un élément passif de la crise, elle en subit les méfaits sans pouvoir y répondre. Cela tend à conforter l'idée selon laquelle la crise de l'agriculture ne renvoie pas à l'existence d'une crise plus profonde, celle de la paysannerie.

2. L'agriculture et la paysannerie

Dans le cadre de ce type d'analyses, l'agriculture est perçue comme un secteur de production, comme une combinaison productive technico-économique et non sociale. Autrement dit, les agents agricoles sont des agents économiques et non des agents sociaux.

Ils sont mus par une rationalité économique et non socio-politique ou culturelle. De ce fait, les problèmes agricoles sont avant tout des problèmes techniques de disponibilité ou d'accès aux facteurs de la production. Ils ne sont pas en tout cas de nature politique et il n'y a aucune propension chez les différentes composantes sociales de la paysannerie, à investir les structures administratives et politiques (locales par exemple), ou à chercher à modifier le système de places sociales y correspondant. Du coup, les différenciations sociales existant au sein de la paysannerie deviennent secondaires dans l'analyse et l'action. On peut même soutenir que du point de vue de l'ensemble, il y aurait une identité d'intérêts entre tous les producteurs, du moins entre tous les producteurs du secteur public d'une part et tous les producteurs du secteur privé d'autre part. Cela signifie aussi l'existence d'une autre identité, entre paysans et producteurs agricoles. Il n'existe pas dans l'espace agraire de paysan qui ne soit au même moment producteur.

Ayant ainsi défini le cadre de référence à l'analyse, on se trouve fondé à exclure du débat sur l'agriculture la paysannerie dans sa

diversité sociale et les institutions politico-administratives locales. Le problème de l'agriculture, étant avant tout un problème de type technique (détermination des moyens matériels et des formes d'organisation les plus à même de sortir l'agriculture du marasme), les solutions doivent être recherchées et proposées par des "techniciens".

Cette façon d'envisager les problèmes de l'agriculture conduit à poser le problème de l'identification de la crise, de sa nature, de son importance et des causes qui l'ont engendrée.

A- La crise de l'agriculture

Telle que nous avons tenté d'en définir les termes, la crise semble ne pas intéresser la société dans sa totalité. En effet, apparaissant comme le résultat d'une incapacité des campagnes à répondre aux besoins en biens agricoles des populations des villes, la crise de l'agriculture n'en est une que du point de vue de la population non agricole. Ainsi définie, la crise de l'agriculture (plus précisément le problème de la disponibilité des biens alimentaires) ne concerne qu'indirectement la paysannerie. Tel qu'il est posé, il ne semble pas être le sien quand bien même elle serait impliquée dans la mise en oeuvre des solutions à apporter. Ainsi déterminée la nature sociale de la crise, nous nous trouvons fondés à en préciser le contenu, à définir les éléments la composant. Ces éléments sont de nature matérielle et économique, ils peuvent s'exprimer en termes de carences.

Du point de vue des moyens de production, celles-là correspondent à l'insuffisance des réalisations physiques dans le cadre des différents plans. Ainsi, le renouvellement des moyens mécaniques de production a accusé un certain retard, et le parc actuel est beaucoup plus réduit que le parc qui existait en 1966/67. En 1979, le parc traction mécanique ne représentait dans le meilleur des cas que 70 % de celui de 1966, celui du matériel tracté aratoire a regressé d'au moins 10 % durant la même période. Le même constat est à faire pour ce qui est de la sauvegarde et du maintien du potentiel foncier. Compte tenu de l'érosion, de l'insuffisance du drainage, la faible croissance des aires irriguées, du faible recours aux engrais organiques, et de l'expansion des aires urbaines et industrielles depuis l'indépendance, il est probable que la surface agricole utile (et au sein de celle-ci, la surface agricole effectivement valorisée) ait connu une tendance à la baisse. Un tel

processus a dû être aggravé dans les régions les plus riches par la tendance très nette chez les producteurs du secteur privé à n'exploiter que (ou exploiter en priorité) les meilleures parcelles ; celles qui procurent pour les uns la plus forte valeur ajoutée et qui autorisent une importante rente de situation (du fait des spéculations qu'il est possible d'y pratiquer, de la proximité d'un centre urbain ou d'une route), et qui contribuent largement pour les autres à la satisfaction des besoins des familles de producteurs en légumes frais (dont les prix ont connu une forte tendance à la hausse durant ces dernières années).

On peut tirer des conclusions similaires d'une analyse de l'évolution des autres facteurs de la production, qu'il s'agisse des plantations arboviticoles ou des infrastructures des exploitations (bâtiments divers...). La force de travail agricole a également connu un processus identique ; on observe depuis l'indépendance une déqualification croissante de celle-ci. Elle est liée au départ de la main-d'oeuvre qualifiée vers les autres secteurs beaucoup plus rémunérateurs et à l'insuffisance de la production du système de formation agricole (y compris dans son aspect vulgarisation et animation). L'âge avancé d'une grande partie des travailleurs permanents de l'autogestion et des attributaires de la révolution agraire, le bas âge (chez les masculins) et le sexe (souvent des femmes de + de 50 ans dans certaines régions de plaine telles que celles d'Annaba, de la Mitidja, du Chéliff et du Sig) des travailleurs agricoles saisonniers, la prédominance de la population agricole dans la population des chefs de ménages ayant émigré vers les villes après l'indépendance et la faiblesse de l'encadrement technique actuel des exploitations agricoles constituent autant d'indices d'une telle évolution. Du point de vue financier, la faiblesse relative des investissements accordés à l'agriculture et de ceux réalisés durant les différents plans de développement confirment une telle tendance.

L'ensemble de ces constats porte donc à croire que le procès de production agricole ne se réalise plus dans les mêmes conditions : la reproduction se fait de façon régressive au moins depuis quinze ans. Une baisse de la production nationale a dû s'ensuivre. Compte tenu de l'important accroissement démographique des populations urbaines (notamment du fait de l'exode agricole) et de l'élévation pendant toute une période du niveau des revenus de l'ensemble de la population ; cette baisse a dû affecter principalement la part de la production agricole mise sur le marché (la part autoconsommée par les producteurs agricoles a

du régresser mais dans des proportions beaucoup plus réduites). Cela s'est traduit par une croissance sensible des importations alimentaires et une tension sur le marché des produits non importés principalement les fruits et légumes frais. La flambée des prix des produits maraîchers, (pour ne citer que ceux-là), la croissance des importations tant en produits non transformés (principalement céréales et légumes secs) qu'en produits des industries alimentaires (pâtes, tomates...), la baisse concomitante des exportations agricoles et l'écart grandissant entre les exportations et les importations en bien alimentaires témoignent d'une telle situation. Ils traduisent la distorsion et la correspondance existant entre la demande (et sa structure) et la production nationale.

Il ressort de cette analyse que l'agriculture connaît un marasme profond lié à une dégradation des conditions matérielles de la production et à une importante décapitalisation. Celle-ci vient aggraver le problème du sous emploi et du chômage dans la population d'origine agricole et conduit à la régression de la production dans ce secteur. Une telle situation accroît directement et indirectement la précarité des conditions de vie et d'habitat des populations agricoles. Elle favorise l'élargissement du champ de recrutement des populations qui émigrent vers les villes ; ce qui a pour corollaire une dégradation plus grande encore de conditions de la reproduction sociale dans les villes (par les tensions occasionnées sur le marché du travail et les marchés des biens et services) et dans les campagnes (où elle compromet la conduite et le déroulement normal des procès de production agricole et dévalorise le travail du sol).

Au terme de ce raisonnement deux conclusions s'imposent :

1) le marasme est le produit d'une évolution historique qui est plus ancienne que la mise en application de la Révolution Agraire. Ce qui situe en opposition avec une conception dominante, celle qui impute les problèmes de l'agriculture à la mise en oeuvre de la Révolution Agraire.

On peut dire sans risque de se tromper, que le processus qui a engendré la situation actuelle a commencé durant la période coloniale (avec le mode colonial d'exploitation des sols et le ralentissement dans le renouvellement des moyens de production dans le secteur colonial avant 1960).

2) les causes de la crise sont de nature matérielle. Elle correspondent à l'insuffisance des moyens mis à la disposition de l'agriculture.

La solution de la crise réside donc dans un accroissement sensible des moyens matériels mis à la disposition de l'agriculture, assorti d'un rééquilibrage dans la structure des investissements au profit de ce secteur et au détriment de l'industrie.

Si la première conclusion nous semble peu contestable, la seconde par contre demande à être mise à l'épreuve ; car elle signifie qu'une mise à la disposition de l'agriculture des moyens matériels déficients y amènerait de manière quasi mécanique (moyennant modification et adaptation des formes actuelles d'organisation de la production) un redressement de la situation et une élévation de la production, conclusion qui nous semble peu réaliste : quand bien même une légère amélioration de la situation actuelle pourrait être obtenue dans un premier temps, il est probable que la production agricole et la productivité du travail reprendront les tendances qui les caractérisent depuis plus d'une décennie. Cela tient au fait que les causes principales au marasme actuel non pris en compte par la précédente analyse demeurent.

La mise à disposition de l'agriculture de tous les moyens matériels qui y font défaut et qui ^{lui} sont nécessaires ne suffira pas pour enclencher une croissance de la production agricole et un arrêt de l'exode, car la crise de l'agriculture n'est en réalité que le sous produit d'une solution particulière apportée par la paysannerie (dans ses diverses composantes sociales) aux problèmes qui sont les siens depuis la période coloniale.

S'inscrire dans cette seconde perspective, c'est sortir d'une approche technicité des problèmes de l'agriculture, qui tend à faire de la paysannerie un tout homogène et un objet passif qu'il y a lieu de transformer en sujet actif. Au plan de l'action cela revient à reconnaître dans la pratique à la paysannerie (prise dans sa diversité sociale) un rôle moteur et une place prépondérante dans tout processus de transformation des conditions de la production dans les campagnes.

Toutes les analyses sur l'intégration du paysan dans le monde moderne et le développement agricole semblent ignorer que les paysans ne vivent pas en marge des processus actuels. Ils y sont en réalité parfaitement intégrés, quand bien même les modes de leur insertion ne recouvrent pas ceux sous entendus et souhaités, par exemple les pouvoirs politiques.

Il y a donc lieu d'inverser la démarche, de partir non pas des problèmes ou de la crise de l'agriculture, mais de ceux de diverses composantes de la paysannerie.

B- L'Agriculture et la paysannerie : la paysannerie sort de la crise par une crise de l'agriculture.

La paysannerie est soumise depuis la période coloniale à un processus de différenciation sociale fondée sur l'inégale répartition des richesses et du surplus produit dans l'agriculture entre ses différentes composantes. Globalement ce processus recouvre l'émergence puis le développement d'un prolétariat agricole, d'une bourgeoisie agraire et d'une paysannerie marchande non capitaliste dans son procès de production.

Le prolétariat agricole (devenu historiquement en partie non agricole) recouvre après l'indépendance deux réalités sociales, celle des ouvriers agricoles qui ne vivent que de la location de leur force de travail (audépart, principalement dans les domaines autogérés et dans une moindre mesure dans le secteur privé) et celle des ouvriers agricoles qui se trouvent insérés dans des exploitations prolétariennes et qui assurent grâce à une production domestique la satisfaction partielle de leurs besoins en biens alimentaires ; cette production fonctionne dans une logique de minimisation des dépenses monétaires à des fins alimentaires, en vue d'assurer la maximisation de la couverture des besoins en biens non alimentaires non auto-produits par les revenus salariaux.

La bourgeoisie agraire renvoie à l'existence de deux réalités également distinctes mais qui peuvent se recouvrir en partie ou en totalité. La première est celle des producteurs capitalistes qui ont pour objectif la maximisation de leur profit par la spéculation sur le marché. Ils orientent leur production vers la mise en culture des biens (pour lesquels il existe une forte demande alors que l'offre demeure insuffisante) qui assurent l'exploitation agricole d'une importante valeur ajoutée et qui lui garantissent une importante plus value salariale. A côté de ces producteurs capitalistes, on retrouve un autre ensemble pour lesquels la qualité d'exploitant et de producteur n'est qu'un moyen, pour justifier son intervention dans l'agriculture (en amont et en aval du procès de production) en qualité d'entrepreneur de service (mise en location des moyens mécaniques aratoires, de récolte ou de transport) et pour accéder aux circuits étatiques et publics qui assurent la circulation de l'information et la distribution des crédits et des moyens de production indispensables à leurs interventions, non (directement) productives, tant dans l'agriculture (y compris par le biais des CAPCS)

qu'en dehors de celle-ci (dans les petits chantiers privés de construction par exemple).

La paysannerie marchande non directement capitaliste se différencie de la bourgeoisie agraire par la faiblesse relative de ses capacités matérielles et sociales productives et par son faible recours au travail des salariés. Elle se caractérise par la double finalité qu'elle assigne à la production agricole, d'une part pour assurer la couverture de la plus grande partie des besoins familiaux en biens autoproduits, d'autre part maximiser le surproduit monétaire en réduisant au maximum les coûts de production. A la différence des exploitations prolétariennes, les revenus qui proviennent de l'exploitation agricole ne sont pas négligeables. L'activité conserve en son sein une relative primauté sur les autres activités, au moins au plan socioculturelle (ce qui ne signifie pas qu'elle le demeure au plan de la reproduction matérielle).

A partir de cette catégorisation sommaire et forcément grossière de la paysannerie trois questions se posent :

1- comment ce processus de différenciation a historiquement joué.

2- S'est-il accéléré ou au contraire ralenti après l'indépendance, avec la mise en oeuvre de la stratégie de développement et de la révolution agraire (R.A.)

3- Selon quelles logiques se comporte pour l'heure chacune des catégories sociales et quels effets produisent ces logiques sur le contrôle et sur l'utilisation des moyens de production et du produit agricole.

I - La mise en place du processus de différenciations sociales

Le développement du capitalisme sous sa forme coloniale a eu des effets directs sur la formation des différentes catégories sociales au sein de la paysannerie et sur leur importance respective variable d'une région et d'une zone physique à une autre.

La colonisation agricole des terres a en effet principalement porté sur les régions de plaines (littorales ou intérieures) présentant des conditions bioclimatiques et pédologiques favorables à une agriculture spéculative, procurant de fortes valeurs ajoutées. De ce fait dans ce qui

est extension des surfaces emblavées, la colonisation n'a pratiquement pas porté sur la zone des massifs montagneux largement boisés. La mise en place des domaines coloniaux (par la pratique d'une politique de refoulement et de cantonnement au détriment des populations locales) a eu pour effet la désorganisation destructrice des systèmes de production préexistants. Le résultat général fut une surcharge des zones et des espaces ayant les plus faibles potentialités agricoles et où les conditions techniques favorables à la pratique des cultures annuelles et à une production animale ne se trouvaient plus réunies.

Un tel processus n'a cependant pas joué de la même façon dans toutes les régions et n'a pas concerné de la même manière toute la population agricole. Les différenciations internes préexistantes ont été parfois creusées ; dans d'autres cas elles se sont au contraire estompées pour laisser place à de nouvelles différenciations fondées sur la régression des anciens systèmes de production et leur transformation en de nouveaux systèmes de production.

La surcharge produite sur les terres non colonisées par les expropriations et l'accroissement des besoins des domaines coloniaux en force de travail ont contribué dans une large mesure à la constitution, non loin des domaines coloniaux, de micro-unités agricoles à la fois très petites du point de vue de la dimension des moyens de production et du volume de la production. Ces unités pratiquaient une polyculture maraîchère et une monoculture céréalière à caractère vivrier et tiraient leurs principales ressources du travail dans les domaines coloniaux ou de l'émigration.

Sous l'effet du cantonnement et du refoulement, la population touchée a été obligée dans sa majeure partie de vendre ses terres à ceux de ses membres qui avaient réussi, moyennant divers procédés (notamment la collaboration avec l'autorité coloniale), à amasser ou à transformer leurs fortunes en capitaux.

Sur la base de ces transactions de l'acquisition des terres par les petits et des rachats d'une partie des terres mises en vente par l'autorité coloniale, s'est constituée en partie l'assise foncière de l'actuel secteur privé agricole. Le processus de colonisation a eu ainsi pour résultats :

- la mise en place des formes coloniales
- La constitution ou le maintien de quelques grands domaines

fonciers autochtones dont la taille était supérieure aux capacités de travail des propriétaires et dont la mise en valeur pouvait assurer des profits substantiels. Une partie de ces unités fonctionnait selon le modèle colonial, obéissait à une logique capitaliste et se fondait sur l'utilisation d'une force de travail salariale. Celle-ci épousait dans de nombreux cas les formes d'association et de métayage prévalant avant la colonisation. Une autre partie reproduisait par contre de diverses manières une logique de production caractéristique de la période pré-coloniale visant la maximisation de la rente foncière.

- La formation en nombre important d'unités dont la taille était en rapport direct avec la capacité de travail de la famille. Dans ces unités, la production assurait le plus souvent une très large couverture des besoins des travailleurs et de leurs familles. Grâce au travail direct et personnel dans ces unités, les propriétaires des moyens de production arrivaient à se maintenir. Par la commercialisation du surplus de production restant après satisfaction des besoins des producteurs en biens autoproduits, les autres besoins alimentaires et non alimentaires ainsi que les autres dépenses (impôts arabes...) étaient couverts. Il arrivait cependant qu'à cause des conditions bioclimatiques (intempéries, sécheresse) et sociales (rapport à l'autorité coloniale ou à ses collaborateurs) la couverture totale des dépenses impliquait le recours à des activités complémentaires, (principalement salariales), ou bien le désinvestissement. Celui-ci prenait la forme de liquidation d'une partie des moyens de production possédés (cheptel, terre etc...).

- La formation et le maintien (en très grand nombre) d'unités dont la taille était inférieure ou égale aux capacités de travail des familles les possédant. Les revenus que procuraient ces unités étaient insuffisants et ne pouvaient couvrir à la fois les besoins directs des producteurs et dégager un surproduit commercialisable. Dans ce cas l'essentiel des ressources qui assurent la reproduction des unités et des familles proviennent d'activités extérieures complémentaires.

Sous l'effet de l'héritage, de la pression démographique accrue dans les campagnes, de l'extension des zones urbaines et d'autres facteurs, encore (dont les guerres et les différentes crises économiques), l'ensemble des unités ont continué à subir des modifications tant dans leur taille que dans leur structure et dans la nature des logiques qui

les animaient : les unités agricoles connurent un processus de concentration et d'éclatement, de parcellisation et de remembrement de la propriété et de leur assise foncière initiale. L'ensemble de ces unités disparaissaient pour laisser place à d'autres unités de taille variable et obéissant à des logiques différentes.

Le résultat de cette évolution et de ces transformations complexes est le développement des trois systèmes de production capitaliste, marchand et domestique. Cela a eu pour corollaire au plan social, la formation d'une bourgeoisie agraire, d'une paysannerie marchande non capitaliste et d'un prolétariat d'origine agricole pour l'ensemble des secteurs d'activités économiques.

Ce développement ne semble pas avoir été identique dans toutes les régions et ne recouvre probablement pas les mêmes réalités sociales et techniques dans toute l'Algérie du Nord.

1) Dans les plaines du littoral et dans les périmètres irrigués

L'existence en grand nombre de domaines coloniaux et d'une bourgeoisie coloniale constituait à la fois un frein et un élément favorable au développement d'un capitalisme et d'une bourgeoisie agraire autochtone. Un frein dans la mesure où les Algériens subissaient une discrimination sur les plans matériel, financier et social. Un puissant facteur d'épanouissement et d'élargissement des unités capitalistes locales dans la mesure où celles-ci pouvaient tirer profit de certaines infrastructures mises en place pour le compte des colons (routes...) des circuits de son approvisionnement (en produits intermédiaires...), du marché du travail qu'il s'est constitué et de sa technicité dans le choix et la conduite des cultures.

Avec l'approche de l'indépendance, c'est ce second aspect qui prend très nettement le pas. D'une part le climat d'insécurité grandissant amène de nombreux colons à vendre leurs moyens de production à des Algériens. D'autre part la recherche d'appuis politiques dans les campagnes conduit l'autorité coloniale à multiplier en direction de ces unités une assistance multiforme. C'est à l'avantage de telles conditions que se développent (surtout à la veille et après l'indépendance dans les zones irriguées) des unités capitalistes de taille variable mais dont l'assise foncière n'est souvent pas importante. Celle-ci a pour limite l'existence et le maintien des anciens domaines coloniaux.

Pratiquant des cultures irriguées, ces unités associent depuis l'indépendance quelquefois un élevage bovin laitier à la production végétale. Dans cette zone géographique et à côté des entrepreneurs capitalistes algériens, se sont constituées des unités ayant une assise foncière relativement petite. Celles-là développent des cultures dont le produit est destiné dans sa quasi-totalité au marché tels que la viticulture, le tabac et la tomate industrielle. Elles se fondent sur l'utilisation exclusive ou quasi-exclusive d'une force de travail familiale. Une partie de ces unités acquiert à la faveur de l'indépendance les moyens matériels liquidés par les colons et tend à se transformer progressivement en unités capitalistes, en modifiant l'organisation de la production par son adaptation au marché national des produits agricoles (régression de la culture du tabac, développement de la betterave sucrière et des cultures maraîchères...) par la substitution d'une force de travail salariale à sa force de travail familiale. Libérée du travail agricole direct, la force de travail familiale développe des activités à même d'accroître l'accumulation et les profits. Il s'agit principalement d'activités de service (mise en location du matériel possédé...) et de commerce (intermédiaires de vente des produits agricoles, commerce de semences et d'autres produits intermédiaires commerce d'alimentation générale...).

Le reste des unités ont continué après l'indépendance à pratiquer une agriculture selon la même logique marchande, en substituant aux cultures jusque-là pratiquées, celles qui pouvaient être aisément écoulées sur le marché, principalement les cultures maraîchères.

Le développement dans le littoral et les périmètres irrigués d'une agriculture capitaliste coloniale a amené, par ses besoins réguliers en main-d'oeuvre, la constitution de micro-unités agricoles non loin des domaines coloniaux et dans la ceinture des bourgades et des centres de colonisation. Elles pratiquaient une polyculture vivrière et vivaient principalement de revenus salariaux.

Le processus qui a conduit à la formation de ces unités prolétariennes n'a pas seulement concerné la population des plus démunis de la zone, il a également concerné la zone non irriguée des plaines, la zone des montagnes environnantes et même relativement lointaines, ainsi que les plaines intérieures non irriguées se situant au delà des chaînes de montagnes. Il a eu pour effet la surcharge des aires immédiatement

en contact avec la zone irriguée et l'organisation de (ou la réorganisation des anciens) couloirs de migrations saisonnières de travail.

Une certaine spécialisation et une division fonctionnelle des tâches se développaient entre les zones irriguées de dominance d'un capitalisme agraire (fondé sur une agriculture spéculative fortement utilisatrice de main-d'oeuvre) et les autres zones, surtout la zone des montagnes (où prédomine une logique domestique et où prévaut la fonction de réserve et de reproduction de la main-d'oeuvre).

2) Les zones de massifs montagneux et de leurs piemonts

n'ont pas connu dans toute l'Algérie du Nord la même évolution et les diverses régions la composant ne semblent pas avoir la même histoire. Celle-ci est variable selon la nature et la forme qu'à revêtue la colonisation dans la zone considérée, la diversité des formes d'organisation qui y prévalaient avant la colonisation et la manière dont elles ont pu se maintenir ou évoluer sous l'effet de l'agression coloniale. L'évolution de la situation ne semble pas avoir été identique des montagnes Kabyles au Monts du Tessala, en passant par le massif de l'Ouarsenis ou par le versant Sud des monts de Cherchell et de Ténès. Cependant, au delà de cette diversité qui tient à la fois de l'histoire précoloniale et coloniale, on peut relever après l'indépendance l'existence de certains caractères communs plus ou moins accentués d'une région à une autre et qui fondent l'hypothèse d'une dominance d'une logique de production domestique (contre-partie matérielle de l'existence sociale du prolétariat).

D'une part le caractère essentiellement vivrier de la production. Dans toutes ces régions, la plupart des unités agricoles s'assigne comme tâche principale, la production pour l'autosubsistance et non la production pour le marché. De ce fait, la nature des cultures pratiquées se trouve directement déterminée par la nature des biens de consommation alimentaire des familles. D'une façon générale, prédomine dans toutes ces zones la production céréalière (principalement l'orge). Du fait du faible niveau des prix des céréales à la consommation, il semble qu'il y ait actuellement une nette tendance à la régression des céréales. La production céréalière est associée selon le cas à une polyculture maraîchère, à une arboriculture rustique ou à un élevage principalement caprin. D'autre part, le caractère fortement déséquilibré de la ration alimentaire. Dans certaines régions telles que l'Ouarsenis et les monts

du Dahra, les glands constituent le principal aliment d'une partie de la population durant une période de l'année. Enfin, le caractère dominant des activités et des ressources extérieures principalement salariales. Ces ressources proviennent selon le cas d'un travail saisonnier agricole dans les plaines (où prévaut une agriculture de type capitaliste) ; d'un travail occasionnel ou permanent non agricole, exercé dans la même zone (dans les carrières et les mines ou sur les chantiers de développement ruraux), ou en dehors de celle-ci en Algérie ou à l'étranger. Elles proviennent dans certaines régions (monts de Tlemcen et de Collô notamment) de la fabrication et de la vente du charbon de bois.

S'il n'existe pas dans ces zones une base matérielle susceptible de permettre un développement agricole capitaliste et si le système de production domestique domine probablement, les conditions locales autorisent dans bon nombre de cas le développement d'unités marchandes. Il s'agit le plus souvent d'unités dont la situation géographique et l'assise foncière autorisent une préspecialisation dans la production de certains fruits (amandes, noix, figues, olives, abricots...) ou de légumes largement commercialisés qui assurent par les ressources qu'ils procurent une large couverture des besoins en biens alimentaires et non alimentaires des producteurs (c'est le cas dans les Traras, dans le massif Blidéen, en Kabylie et dans les Aurès. des unités marchandes pratiquent de façon importante l'agriculture et l'embouche ovin (Aurès, Nord-Est de l'Ouarsenis, massif du Dahra).

3) Dans la zone des basses et hautes plaines non irriguées et céréalières ;

la colonisation a étendu dans des proportions importantes la céréali-culture mécanisée. Celle-ci est pratiquée le plus souvent dans le cadre d'un assolement fondé sur le travail de la jachère. L'effet induit est un recul des aires de pâturage et une régression du cheptel, principalement ovin, qui accentuent ou provoquent au sein des populations locales, le processus de sédentarisation et l'extension des emblavures souvent synonymes de paupérisation.

Avec la guerre de libération nationale et surtout avec l'exode rural qui a suivi l'indépendance, les emblavures enregistrent une tendance à la régression. Celle-ci semble s'accompagner depuis 1967-1968 d'une

reprise et d'un développement de l'élevage ovin et bovin. Aussi il y a souvent lieu de parler de zone agropastorale bien plus que de zone céréalière. Dans cette zone, le caractère très extensif des pratiques céréalières confère une place importante à l'étendue de l'assise foncière appréhendée sous l'angle du rapport qui s'établit entre la superficie cultivée et les besoins de la famille l'exploitant d'une part, et de la relation entre la superficie et les capacités de travail disponible pour l'agriculture d'autre part. A rendements quasi-identiques quelque soit la nature des moyens de production utilisés et avec des pratiques fondées au mieux sur le système du "dry farming", l'étendue des superficies exploitées constitue en l'absence de cheptel, un facteur de différenciation entre les systèmes de production et partant entre les trois catégories sociales.

Dans ces régions, tout comme dans les zones irriguées, outre le capitalisme colonial, un capitalisme national s'est développé (sur le modèle colonial). Dans les plaines céréalières beaucoup plus que dans les zones irriguées, la similitude entre l'organisation coloniale de la production et l'organisation des capitalistes locaux est grande. Elle ne concerne pas en effet les seules façons culturales, mais porte dans une certaine mesure également sur la taille des unités agricoles. Le résultat réside dans le caractère plus accentué du processus de paupérisation dans les plaines céréalières où les inégalités économiques et sociales sont beaucoup plus manifestes. Ce processus est d'autant plus accentué que la mécanisation est importante. Celle-ci s'accompagne d'un effondrement de l'appel à la main-d'oeuvre (sans produire une élévation du niveau des rendements). Avec la mécanisation, l'emploi salarial baisse et les migrations saisonnières vers la zone des cultures irriguées augmentent. Ces déplacements de travail gagnent chaque fois en intensité lorsque les récoltes ont été ou s'annoncent mauvaises ou même très moyennes.

Ainsi et en l'absence de cheptel, les trois systèmes de production et les trois catégories sociales pourraient être définies sur la base principale de la taille des superficies emblavées. De façon grossière on peut avancer l'hypothèse que les grosses unités agricoles sont en grande partie des unités capitalistes, que les unités moyennes familiales peuvent dans leur plus grande partie dégager un surproduit commercialisable d'un niveau appréciable, que les petites unités sont celles qui n'arrivent pas à dégager de surproduit pour le marché ou que celui qu'elle dégage est négligeable et y rend indispensable le recours aux activités salariales.

La distinction entre ces systèmes de production en termes de superficies ne peut être donnée de manière globale pour l'ensemble des régions céréalières. Les variations d'une localité à une autre tant dans les façons culturales que dans les rendements excluent toute hypothèse générale sur les fourchettes ou sur les limites au delà ou au deça desquelles pourraient se situer l'un ou l'autre des systèmes de production. S'il est possible d'établir une correspondance entre l'importance de l'assise foncière et la nature de la logique de production (la grosse unité étant ^{plutôt} capitaliste, l'unité moyenne plutôt marchande et la petite unité plutôt domestique) celle là conserve la valeur d'une tendance générale. On peut en effet retrouver au sein d'unités moyennes une logique capitaliste, tout comme peuvent exister de grosses unités obéissant à une logique domestique ou à une logique marchande.

Dans les plaines céréalières une autre détermination importante joue pour infléchir la nature de la logique de chaque unité agricole. Elle se trouve dans l'importance qu'occupe l'élevage ovin et dans une moindre mesure l'élevage bovin. On a en effet remarqué que dans de nombreux cas l'existence d'une telle pratique tend à déterminer la structure du procès de production végétal. Celui-ci devient souvent un procès intermédiaire du procès de production animale.

Dans ces régions comme dans les régions irriguées, il existe actuellement une forte corrélation entre d'une part la nature des systèmes de production et des catégories sociales et d'autre part la nature et l'importance des ressources extérieures :

- le commerce, les locations de matériel et dans une moindre mesure les fonctions administratives au sein des organismes et des structures étatiques intervenant dans l'agriculture constituent dans le système capitaliste un moyen essentiel dans l'élargissement de la base de son accumulation et une condition permissive d'une exploitation accrue des autres systèmes de production et catégories sociales. Ces activités constituent autant de voies pour accroître les inégalités et accentuer la domination capitaliste aux niveaux local et régional.

- Dans le système de production marchande, les activités extérieures consistent principalement dans un travail salarial souvent permanent. Mais dans certaines régions le salariat est supplanté par la pratique de l'embouche et dans une moindre mesure par l'artisanat familial et le petit commerce.

Dans le système de production domestique, les activités extérieures sont quasi exclusivement salariales. Elles sont principalement saisonnières ou occasionnelles et constituent la condition essentielle de la survie et du maintien des unités domestiques.

L'inégal développement des systèmes de production d'une zone à une autre et la dominance du système capitaliste et d'une logique de maximisation du profit dans l'ensemble, ont pour résultat l'instauration de relations inter-régionales de domination et de détermination mutuelles. Celles là se réalisent à l'occasion des mouvements inter-régionaux de la force de travail et de capitaux.

4) Les mouvements inter-régionaux de la force de travail et des capitaux.

Une productivité du travail relativement plus grande et des besoins en main-d'oeuvre relativement plus importante dans les plaines irriguées contribuent à instaurer des rapports de domination au détriment des zones de plaines non irriguées et de montagnes. La reproduction d'une grande partie des unités et des rapports entre systèmes de production et partant de la composante humaine des différentes catégories sociales dans ces ^{deux} dernières zones se trouvent ainsi déterminées par l'existence de possibilités de travail et par le volume des salaires versés dans les zones de forte domination capitaliste. Le principe directeur dans l'organisation des relations inter-régionales se fonde sur l'inexistence fonctionnelle et immédiate entre le niveau de productivité du travail dans une zone considérée et le niveau de rémunération du travail au sein de celle-ci :

- Dans la zone irriguée, le niveau des salaires est en fonction des niveaux de la productivité du travail caractéristique des systèmes marchand et domestique tels qu'ils se réalisent dans les zones de plaines non irriguées et de montagnes. Il s'établit donc non pas en fonction des conditions de la ^{re} production de la force de travail salarial dans la zone irriguée, mais en fonction de conditions beaucoup plus élémentaires. Dans la zone irriguée le niveau des salaires est supérieur au coût de la reproduction de la force de travail des unités domestiques et marchandes des autres zones. L'effet au niveau des travailleurs sala

riés résidant et se reproduisant dans la zone irriguée est qu'ils doivent rechercher les moyens de combler la différence entre les salaires perçus et le coût de la reproduction de leur force de travail. Trois voies existent :

a) pratiquer le salariat dans une région ou dans un secteur d'activité économique où la productivité du travail et les coûts de la reproduction de la force de travail sont plus élevés (l'abandon du travail de la terre, l'exode agricole et l'émigration à l'étranger en constituent les formes) ;

b) développer une production pour l'autoconsommation ;

c) réduire le coût réel de la reproduction de la force de travail par l'intégration au marché du travail de membres du ménage jusque là inactifs ou partiellement occupés. Dans la réalité ces trois voies se combinent. L'effet au niveau des unités capitalistes est une plus value plus importante et un taux d'exploitation de la force de travail très élevé.

- Dans la zone des plaines non irriguées, une partie de la masse salariale perçue par les travailleurs ayant migré vers la zone irriguée y arrive sous la forme de ressources complémentaires. Celles-ci constituent la différence entre les salaires perçus et le coût social de la reproduction de la force de travail effectivement engagée. L'existence de ces ressources complémentaires autorise les unités capitalistes de cette zone à pratiquer des salaires d'un très bas niveau, égal ou inférieur au niveau de la productivité du travail dans l'unité marchande et même domestique. L'effet premier est le maintien des unités marchandes et domestiques dans une situation précaire que seule la multiplication d'activités complémentaires permet d'améliorer. Le second effet est un renforcement des unités capitalistes qui s'assurent d'une plus value beaucoup plus grande que celle qu'autoriserait une situation marquée par l'inexistence de la zone irriguée.

L'appel de main-d'oeuvre dans la zone irriguée s'accompagne d'un mouvement de capitaux qui prend la forme de transferts de moyens de production mécaniques des plaines céréalières vers les plaines irriguées limitrophes. L'importance des profits que rend possible l'insuffisance des moyens matériels mis en oeuvre dans la zone irriguée y rend en effet beaucoup plus rentable la mise en location du matériel mécanique

possédé par des unités de la zone céréalière (10)

Les effets retours sont plus accentués dans les régions céréalières qui autorisent une valeur ajoutée et des profits plus faibles que les régions irriguées. Les zones céréalières connaissent de ce fait une raréfaction de la force de travail disponible et des moyens de travail mécaniques. Elle s'accompagne d'un renchérissement du coût des facteurs de production.

Les résultats sont la paupérisation accrue des unités agricoles céréalières (celles-ci sont obligées de recourir lors des grands travaux la prise en location des moyens de production et de la force de travail); le recul inévitable des surfaces emblavées ; un accroissement des besoins en ressources extérieures proportionnel aux pertes liées à une élévation des coûts de production et à un recul des surfaces emblavées ; une dévalorisation du travail dans le cadre du procès de production céréalicole.

Les conséquences ultimes sont une accentuation des processus migratoires, un recul des surfaces emblavées en céréales, le développement au détriment de la céréaliculture d'activités jusque là demeurées secondaires (élevage ovin et bovin, production fourragère et maraîchère) et une accentuation des transferts de valeur matérialisée par une élévation de la rente créée par l'inégale répartition des moyens de production et l'inégal accès aux valeurs nouvellement créées (11)

L'ensemble de ces processus recouvre au plan social une accentuation des différenciations sociales entre les trois grandes catégories sociales composant la paysannerie, notamment sous la forme d'une prolétarianisation d'une frange des unités capitalistes et marchandes et d'une

(10) Les mouvements de main-d'oeuvre et de capitaux qui ont lieu entre la zone des plaines non irriguées et la zone des plaines irriguées s'effectuent aussi au sein de chacune des zones, des plaines les plus démunies vers les plaines les plus riches, celles où on peut escompter les plus fortes valeurs ajoutées, les salaires et les profits les plus élevés.

(11) Ces transferts ont lieu au sein d'une même zone et d'une zone à une autre, des systèmes de production dominés vers le système capitaliste dominant (et au sein de ce dernier au détriment des unités les moins bien équipées).

transformation de quelques unités marchandes en unités capitalistes. Après l'indépendance, la mise en oeuvre de la stratégie de développement et de la révolution agraire notamment dans son aspect expropriation n'a pas contribué à interrompre ces processus, mais au contraire à les accélérer, en leur donnant parfois un contenu nouveau du fait notamment d'un changement intervenu dans la nature de l'Etat qui cessait de servir l'intérêt des colons disparus du champ social et qui affirmait la nécessité d'une restructuration différente de la société.

II Stratégie de développement national et différenciations sociales

La stratégie de développement mise en oeuvre après l'indépendance n'a pas apporté dans son aspect économique au travers des investissements (type et importance) réalisés une solution aux problèmes posés par les différentes catégories sociales de la paysannerie et n'a pas répondu à leurs attentes, à savoir :

1) la mise en place des conditions d'un élargissement de la sphère d'accumulation productive propre aux capitalistes, par la distribution ou la mise en vente des anciennes terres coloniales.

2) La mise à la disposition des unités marchandes et domestiques d'une part et du prolétariat sans terre d'autre part, des moyens matériels et institutionnels agricoles à même d'assurer leur promotion sociale et l'élévation de leur niveau de vie, en leur garantissant l'appropriation maximale et directe des fruits de leurs labeurs.

De par la nature des investissements opérés et des formes d'intervention (ou dans certains cas de non intervention) du principal opérateur (l'Etat) dans le champ de la reproduction sociale, il ne restait aux différentes composantes de la paysannerie, qu'à rechercher, chacune selon ses moyens, les voies les plus appropriées, pour atteindre ses objectifs. La multiplication des investissements et des réalisations industrielles, ainsi que la régression relative (du fait de la nature des techniques mises en oeuvre dans l'industrie) et absolue (du fait de la faiblesse des investissements en capital fixe dans l'agriculture) de la composition technique du capital : agricole ne pouvait que pousser chacune des catégories sociales paysannes à tenter de tirer le meilleur parti de la nouvelle situation ainsi créée. Durant la période qui vient de s'écouler, (1967-1979) et en comparaison à ceux que procurent les autres secteurs, les profits agricoles paraissent faibles ; ils n'ont pas été suffisamment importants pour justifier du maintien

des agents capitalistes (de la bourgeoisie agraire) dans la seule sphère productive. Le commerce et les services ont constitué en effet des secteurs beaucoup plus rémunérateurs. La baisse des moyens mécaniques de travail utilisés dans l'agriculture a provoqué de son côté un accroissement sensible de la demande. La conséquence immédiate a été l'élévation des prix locatifs. Ces derniers se situaient à un niveau tel que les propriétaires de machines tiraient plus de profits de la mise en location du matériel possédé que de son utilisation directe sur leurs terres. La conséquence a été la transformation tendancielle des unités agricoles capitalistes possédant en propre leur matériel, en unités capitalistes de service. En fait même les agents exploitants des unités capitalistes ne possédant pas du matériel mécanique tendaient en partie à connaître la même évolution par la sous location du matériel mécanique appartenant aux organismes étatiques. Les prix à la location pratiqués par ces derniers étaient si bas et l'écart aux prix locatifs du matériel du secteur privé était si important qu'il y avait déjà avant la révolution agraire une tendance à l'apparition d'intermédiaires entre l'organisme propriétaire du matériel (tels que les S A P) et les unités agricoles (et non agricoles) utilisatrices de ce matériel. Ces intermédiaires semblent avoir été en grande partie des exploitants agricoles capitalistes.

Pour pouvoir s'approprier et faire une telle utilisation du matériel loué, et pour acquérir l'essentiel des quelques moyens de production mis à la disposition du secteur privé, les agents capitalistes tentent d'étendre leur contrôle sur les organes clés intervenant dans l'affectation et la distribution de ces biens (SAP; CCRA ; APC)(12).

Mener l'ensemble de ces activités de façon simultanée et atteindre dans chacune d'elles le maximum d'efficacité, c'est-à-dire réaliser les profits les plus élevés possibles, supposent trois conditions au moins : d'une part disposer d'un capital initial d'une certaine taille, d'autre part opérer une division des tâches et une sorte de préspecialisation dans chacune des activités des agents chargés de réunir les conditions de l'accumulation, faire coïncider enfin la résidence de chacun de ces agents et le lieu géographique à partir duquel il lui est possible de

(12) Sociétés agricoles de prévoyance ; coopératives céréalières de la réforme agraire ; assemblée populaire communale.

réussir le mieux sa tâche.

La famille élargie et l'indivision constituent un cadre approprié dans sa protection contre toutes les mesures de limitation ou de nationalisation et dans son élargissement. Celui-ci peut être notamment obtenu par l'appropriation ou le rachat par les principaux indivisaires détenteurs du capital familial, des quote-parts des indivisaires ou des ayants droits ayant la plus faible portion du capital. La famille élargie constitue également un excellent moyen dans l'exploitation des plus démunis d'entre ses membres, en les plaçant dans une situation économique au mieux identique à celle des salariés.

Ainsi dans la maximisation de ses profits, le système capitaliste tend à acquérir dans l'agriculture un caractère de moins en moins productif et de plus en plus spéculatif, il tend dans ce sens à investir les cadres sociaux et politiques (structures familiales, APC...) susceptibles de favoriser l'accumulation, et tend à acquérir sans cesse un caractère de plus en plus plurisectoriel.

Les nombreux cas observés dans différentes régions du pays portent à croire que ce sont là quelques unes des caractéristiques générales et des tendances d'évolution du système de production capitaliste et de la bourgeoisie agraire avant la Révolution Agraire. Celle-là tend à perdre de plus en plus son caractère productif au profit de la spéculation beaucoup plus rémunératrice.

La mise en oeuvre de la stratégie de développement s'accompagne d'une régression relative de la quantité des moyens de production agricoles disponibles. Elles s'accompagne d'une hausse générale des biens de production et des biens de consommation principalement non alimentaires. Dans une situation sociale qui se caractérise en plus par une croissance démographique importante, le surproduit dégagé jusque là par la paysannerie marchande non capitaliste tend à perdre de sa valeur, imposant comme nécessité la disposition de ressources supplémentaires. Pour atteindre un tel objectif, quatre solutions sont possibles : la première solution réside dans l'élargissement de sa base productive par la prise en location des terres. La mise valeur de celles-ci implique dans certains cas le recours à la location de matériel généralement mécanique. La seconde solution consiste dans la tendance à la compression des dépenses productives par une réorganisation du procès de travail et par la

substitution

aux moyens de travail jusque là utilisés d'autres plus complexes (de type mécanique). La troisième solution réside dans la modification de la structure des activités productives principalement dans le sens d'une reconversion à la pratique de l'embouche ovine et bovine et pratique d'un élevage bovin laitier. La quatrième solution est apportée par le développement d'activités salariales en dehors de l'unité agricole.

La prise en location des terres sur un marché dominé par le système de production capitaliste implique pour les ménages exploitants des unités marchandes, le paiement d'une rente au moins comparable à celle que peut payer le ménage capitaliste pour une terre présentant les mêmes qualités, c'est-à-dire (compte tenu du fait que le système capitaliste réalise une importante économie d'échelle) subir un niveau des prix qui n'est pas en rapport avec la productivité du travail marchand mais qui lui est supérieur. Pour pouvoir se maintenir dans ces conditions et compte tenu de la quasi inélasticité des dépenses de consommation familiale, deux possibilités (qui se combinent dans les nombreux cas observés) s'offrent aux unités marchandes : soit accroître la quantité de travail appliquée dans les unités agricoles. Cette solution est de fait encouragée par le propriétaire foncier lequel pour maximiser sa rente (souvent variables selon l'importance de la récolte) et pour s'assurer d'une application minimale du travail, apporte outre la terre, une partie des semences, des engrais, et parfois participe aux autres frais de production. Soit accroître le temps de travail appliqué en dehors de l'unité agricole et payer une partie de la rente à partir des revenus que procurent les activités extérieures principalement salariales.

La compression des dépenses productives et des charges fixes liées souvent à la possession de bêtes de trait (par la vente de celles-ci) et le recours à la location du matériel mécanique à une double conséquence. La première est la décapitalisation des unités. Celles-ci deviennent fortement dépendantes dans leur reproduction du marché et de la disponibilité des moyens mécaniques de travail. Dans une situation caractérisée par l'insuffisance de ces moyens, les prix locatifs peuvent se situer (et se situent souvent) à un niveau tel qu'il devient impossible (par manque de disponibilités monétaires) - de réaliser l'activité de production végétale. Aussi le développement de l'élevage constitue et tend à s'imposer comme le meilleur moyen pour sauvegarder le caractère

marchand de l'unité agricole. La seconde conséquence est la dévalorisation du travail manuel beaucoup moins productif. Dans ce cas et lorsque l'accès aux moyens mécaniques n'est pas possible, les unités agricoles tendent à réduire les surfaces emblavées et à assurer une libération plus grande des travailleurs familiaux. Ces derniers peuvent s'adonner ainsi aux activités salariales ou à l'élevage beaucoup plus rémunérateur. Cette dernière activité pourra être d'autant mieux menée que les surfaces non travaillées constitueront des aires des paturages utiles dans une situation marquée par l'insuffisance du fourrage sur le marché. En même temps elle se situe en conformité avec une logique qui vise la valorisation des ressources possédées.

La reconversion des unités agricoles de la production végétale à la production animale peut du point de vue du système marchand constituer la solution la plus appropriée pour la sauvegarde, le maintien et même l'élargissement de la base matérielle de ses unités. Du point de vue global, cette solution réduit cependant la production végétale et accroît la masse des besoins à satisfaire aussi bien en termes de nourriture humaine que d'alimentation du bétail. L'effet direct est un renchérissement du prix de ces produits à la consommation et une tension accrue sur le marché du fait de l'écart entre l'offre et la demande. L'insuffisance des aliments du bétail et le contrôle qu'exercent les gros éleveurs sur les circuits d'approvisionnement peuvent obliger les unités marchandes qui n'arrivent pas à acquérir les aliments, à liquider une partie de leur cheptel et à rechercher d'autres activités tel que le salariat pour compenser la baisse de leurs ressources. En fait le caractère fluctuant de l'offre et de la demande aussi bien pour les aliments du bétail que pour le bétail lui même pousse les unités agricoles à faire varier les effectifs possédés selon l'état du marché. Au même moment, l'incertitude et le risque que recouvre une dépendance trop étroite du marché pousse les ménages exploitants à ne pas négliger l'exercice d'activités extérieures principalement salariales.

La famille élargie constitue dans ce cadre une structure appropriée. Celle-ci autorise une certaine division du travail entre les membres s'occupant principalement d'agriculture et ceux s'adonnant aux activités extérieures. En même temps, elle autorise un élargissement de la base productive et permet par les économies d'échelle en matière de consommation humaine qu'elle assure, la création d'une base productive moins fragile que celle de la famille restreinte. Ainsi dans la réalisation

de sa logique de production, le système marchand tend à accorder une place prépondérante aux activités d'élevage au détriment de la production végétale, à recourir à diverses formes de location des moyens de production pour compenser l'insuffisance de sa base productive. Par les prélèvements qu'occasionne le recours à la location sur ses ressources agricoles déjà limitées, l'accroissement du temps de travail appliqué au sein de l'unité agricole et surtout du temps de travail en dehors de celle-ci (principalement en qualité de salarié) s'impose comme nécessité. Pour se faire l'existence de plusieurs actifs et d'une famille élargie est indispensable. Celle-ci autorise l'absence prolongée d'une partie de ses membres et une certaine division du travail entre les agents chargés de la production végétale, ceux s'occupant de la production animale et ceux s'adonnant à des activités extérieures. Une telle division du travail amène cependant la comparaison entre la rentabilité des différentes activités et conduit parfois à l'abandon partiel du travail sur l'exploitation (jugé peu rémunérateur) et à l'éclatement de la cellule familiale.

Lorsque la famille est nucléaire, le nécessaire exercice d'activités salariales impliquent une régression des activités productives au sein des unités agricoles marchandes. La conséquence directe est une réduction de la production. Celle-ci ne peut plus dégager de surproduit susceptible d'être commercialisé et conduit à une transformation progressive des unités marchandes en unités domestiques et de la paysannerie marchande en une paysannerie prolétarisée.

La concrétisation de la politique de développement a eu pour autre résultat l'accroissement sensible des possibilités de travail non agricole, principalement dans les zones agricoles riches (les plaines du littoral et de l'intérieur) ; elle est donc accompagnée pour le prolétariat sans terre et les unités domestiques principalement d'une multiplication des chances d'accès à un emploi stable et relativement mieux rémunéré que l'emploi agricole. L'effet direct de cette nouvelle situation a résidé dans l'accélération de la mobilité de la force de travail et du processus de prolétarianisation. La possibilité et même la simple virtualité de trouver un emploi non agricole conduit à l'abandon massif du travail de la terre au sein de la main-d'oeuvre la plus qualifiée, en premier lieu celle qui appartenait au secteur autogéré. Celui-ci cessait en effet de fonctionner dans sa plus grande partie selon une logique capitaliste (du fait de l'inexistence, d'un organe remplissant

totalement une telle fonction). Ce phénomène s'élargit aux autres composantes du prolétariat agricole (au prolétariat "domestique"). Il amène avec lui l'accélération des processus migratoires et de la mobilité de la force de travail à partir de 1971 ; ce qui a pour corollaire une accentuation des phénomènes en place avant le lancement des plans de développement, à savoir : la réduction du procès de travail au minimum cultural, la réduction du niveau des dépenses productives, la recherche et la diversification des activités susceptibles de fournir un revenu stable et d'assurer une certaine sécurité du lendemain. Autant de phénomène qui indiquent l'existence et l'intensité atteints par les processus de prolétarianisation, de recul du travail du sol et de rupture du rapport affectif reliant jusque là les prolétaires domestiques à leurs terres. Celles-ci cessent d'être autre chose qu'une source subsidiaire de revenu.

Le déroulement de la production agricole dans ces conditions a pour corollaire une sous utilisation des capacités productives en même temps qu'un épuisement progressif des sols. Il a pour résultat des rendements faibles et une productivité du travail tout à fait négligeable/encore plus incertaine la reproduction simple. De ce fait, pour les unités domestiques, l'exercice d'activités extérieures et l'existence de ressources complémentaires revêtent le caractère d'une nécessité absolue. Aussi ce n'est pas vers une grande application du travail au sol que se tournent les ménages exploitants, mais vers les activités non agricoles. Cela donne la primauté au salariat et conduit à accorder une priorité à la production animale (ovine et volaille) au détriment de la production végétale. Cela conduit également à une certaine division du travail selon l'âge et le sexe, les femmes, les enfants et les vieux s'occupant de l'unité agricole, les hommes les plus aptes au travail s'adonnant aux activités salariales. Une telle division du travail s'accompagne mieux d'un cadre familial élargi car celui-ci permet par sa dimension d'accroître les ressources salariales et de réaliser des économies d'échelle sur le plan de la consommation. Lorsque la famille est restreinte et le nombre d'actifs masculins très réduit, l'abandon total de l'activité agricole s'impose à terme comme une nécessité. Dans ce cas deux possibilités existent selon l'importance de la distance qui sépare le lieu géographique où se localise l'unité domestique de celui où s'exerce l'activité salariale : soit le maintien du ménage au même endroit avec disparition de l'unité agricole, soit l'exode vers le lieu

où les possibilités de trouver un emploi salarial existe. Dans les deux cas, cela s'accompagne d'un abandon des terres au profit des parents qui se maintiennent en tant qu'agriculteur ou d'une mise en location des terres ; ce qui transforme du coup les anciens exploitants en petits rentiers de la misère.

De la prise en compte des caractéristiques générales de cette évolution se dégagent plusieurs conclusions qui se trouvent confortées par les données statistiques disponibles,

1) L'extensivité générale et la sous utilisation des capacités productives dans tous les systèmes de production.

L'analyse des données du recensement général de l'agriculture de 1973 montre que globalement le système céréale-jachère couvre la quasi-totalité des terres labourables du secteur privé (97 %) et son importance croît avec l'élargissement de l'assise foncière des exploitations agricoles : 75 % en dessous de 1ha ; 96 % entre 5 et 10ha ; 98 % au dessus de 200ha, le recensement indique également que les surfaces irriguées sont négligeables (moins de 2 % S A U) et leur importance relative ^{au} décroît avec l'élargissement de l'assise foncière des exploitations : 11 % de la S A U / ^{au} dessous de 1ha ; 2 % entre 5 et 10ha et moins de 1 % au dessus de 200ha. Selon la même source, le nombre moyen d'actifs agricoles sur l'exploitation varie faiblement entre 0,01 et 200ha : 2,01 en dessous de 1ha ; 2,50 entre 5 et 10 ha ; 2,33 de 100 à moins de 200ha. Ce n'est qu'au delà de ce seuil de superficie que le nombre d'actifs augmente sensiblement.

2) La dévalorisation du travail de la terre et la valorisation des activités complémentaires.

La comparaison de la SAU entre les recensements agricoles de 1950 et de 1973 montre qu'entre ces deux dates au moins 250.000 ha des terres privées sont passées dans les terres non travaillées. Ce chiffre est probablement sous-estimé et la régression est très certainement bien plus importante comme portent à le croire des études faites à travers différentes régions de l'Algérie du Nord. Le recensement agricole de 1973 fait également ressortir de manière indirecte la disproportion qui existe entre l'importance de la population adulte et celle du nombre d'actifs agricoles dans l'ensemble des exploitations agricoles.

A supposer qu'il y a peu de variations dans la structure par âge entre les différentes exploitations, on constate qu'avec l'accroissement des superficies, la part des actifs agricoles dans la population adulte ne tend pas à augmenter, elle est de 48 % dans les exploitations de moins de 1ha; 50 % dans celles ayant entre 5 et 10 ha et 37 % dans celles situées au delà de 200 ha.

III La Révolution Agraire et les processus de différenciations sociales

La révolution agraire n'a apporté dans son application ni une rupture ni un arrêt des processus ci-dessus décrits. Par certains de ses aspects elle semble même les avoir accélérés car elle a touché l'ensemble des catégories sociales paysannes. En s'attaquant aux diverses formes de métayage, la révolution agraire a cherché à éliminer la rente foncière qu'elle considère comme étant précapitaliste. En fait ce n'est pas seulement la rente foncière en tant que matérialité d'un rapport de production précapitaliste qu'elle remet en cause, c'est également une forme particulière que prend le profit dans une agriculture où le salariat a parfois une forme identique aux formes de métayage (l'enquête structure de 1965 fait ressortir l'existence en nombre important de salariés payés à part de récolte). Cela signifie que l'enjeu de la révolution agraire n'est pas seulement la rente foncière précapitaliste, mais également le profit capitaliste. La nationalisation des terres, et la mise en valeur des terres les plus mauvaises dans le cadre des groupements de mise en valeur prévus par la révolution agraire signifie que celle-ci tend de fait à s'attaquer à la rente liée à une différence de fertilité des sols c'est-à-dire à un autre aspect de la rente capitaliste. De même les fourchettes de limitation telles qu'elles sont établies constituent un moyen pour éliminer la rente de situation. En prenant par zone, un assolement type, un rendement moyen, un prix moyen et en tenant compte dans chaque cas de limitation de la nature des cultures portées et d'une façon plus générale de l'ensemble de ces éléments, la révolution agraire visait une homogénéisation des situations d'une localité à une autre et d'une région à une autre. Il n'y a donc pas lieu de voir dans la révolution agraire une "défense inconditionnelle des intérêts de classe des propriétaires latifundiaires", et le moyen donné à ces derniers" d'opérer la reconversion, au frais de l'Etat, d'un capital foncier archaïque en un jeune capital industriel et commercial" (13). Lui conférer un tel objectif, c'est méconnaître la nature

(13) Thèse soutenue notamment par C LEUCATE que nous citons.

et le type d'analyse du politique qui ne pose pas du tout le problème en termes de luttes de classe ; c'est également oublier que dans l'application de la révolution agraire n'existaient diverses instructions, (notamment l'instruction présidentielle n° 51) qui rappelaient aux opérateurs, la nécessité de réviser les listes et d'éviter toute routine, en tenant compte des changements (dans le sens de l'intensification et de l'accroissement des revenus) intervenus dans les exploitations limitées, ou celles qui n'étaient pas jusque là concernées, pour procéder à de nouvelles limitations.

En fait ce que vise la révolution agraire c'est à la fois maximiser le surplus agricole par la suppression de la rente et créer dans le secteur privé des exploitations intensives de taille moyenne, susceptibles d'assurer l'emploi d'un grand nombre de travailleurs familiaux. C'est cela qui explique le fait que tout en éliminant certaines formes de rente, elle donne de l'importance à d'autres, et que tout en cherchant à "éliminer les rapports de l'exploitation de l'homme", elle ne fait tout au plus qu'éliminer certaines formes au profit d'autres. En effet, si la révolution agraire a pour objectif d'éliminer les formes de rente ci-dessus mentionnées, elle n'en favorise pas moins une forme particulière, celle liée à une différence dans la composition organique du capital. Les limitations se sont faites sur la base de fourchettes qui intègrent dans leur détermination, l'utilisation de certains procédés techniques, de certains moyens de production (la référence générale a été constituée par les normes d'utilisation du matériel, de consommation de fertilisants, utilisés par le Ministère de l'Agriculture dans l'établissement des comptes d'exploitation des unités du secteur autogéré) correspondant souvent à un niveau de composition organique du capital élevé, plus élevé que celui caractéristique du système domestique et du système marchand, et équivalent dans bon nombre de cas à celui du système capitaliste. Cela détermine pour ce dernier une rente différentielle, liée à une différence en sa faveur de la composition organique du capital. Cela fait bénéficier aussi de la rente différentielle dans une proportion beaucoup plus importante les unités du secteur coopératif et du secteur autogéré beaucoup mieux équipées.

Mais le maintien de la rente ou de certains rapports de production qui lui sont liés n'est qu'un aspect du maintien de rapports d'exploitation dans l'agriculture. Ces derniers connaissent d'autres formes, notamment celui d'un transfert de plus value des activités agricoles où l'application du travail est grande vers les activités agricoles caractérisées

par la situation inverse. Par le fait même de fixer les fourchettes de limitation (tout comme les fourchettes d'attribution) en fonction d'un niveau constant de revenu et non en fonction de la quantité de travail appliquée, on tend à égaliser entre l'ensemble des procès de production agricoles, c'est-à-dire on fait comme si 30 jours nécessaires à la production des céréales étaient socialement égales (ou ce qui revient au même nécessite pour la reproduction de la force de travail autant que) à 190 jours dans le maraîchage ou 350 jours dans l'élevage bovin. Autrement dit on tend à favoriser le transfert de valeurs d'une activité à une autre, d'une exploitation à une autre et d'un système de production à un autre. C'est peut-être dans ce cadre qu'il y a lieu d'interpréter la "surmécanisation" des unités coopératives dont on parle si souvent et les besoins en matériel mécanique exprimés par les paysans des différentes localités où nous avons pu enquêter ; population paysanne pourtant différenciée du point de vue de son assise matérielle et probablement aussi du point de vue des logiques de production qui prévalent. Ainsi, la révolution agraire ne semble pas s'être attaquée aux intérêts exclusifs d'une couche sociale déterminée telle qu'elle a cru le faire, mais aux intérêts de différentes couches sociales, et son but n'est pas de protéger et d'aider à l'épanouissement d'un capitalisme dans l'agriculture, ni de liquider totalement celui-ci. La révolution agraire a eu avant tout un souci principal, celui de réunir les conditions de création et de maintien d'unités économiques viables, capables de dégager un important surplus réinvestissable (dans l'agriculture et dans l'industrie, notamment sous forme de biens de consommation) et d'assurer l'utilisation et le maintien sur les exploitations agricoles d'une grande partie de la force de travail disponible. Pour se faire, la multiplication d'exploitations familiales de taille moyenne et la création d'unités coopératives se présentent encore comme les solutions les plus adaptées. Dans le premier cas la sécurité qu'offre la structure familiale propre à une exploitation agricole dégageant un surplus même faible, pourrait constituer un facteur jouant dans le sens du maintien sur les exploitations des populations agricoles et de réduction de la pression exercée sur l'industrie et les centres où elle se localise. Dans les unités coopératives, l'"apprentissage" du travail collectif et ses effets positifs sur les revenus assortis de divers autres avantages sociaux (habitat, santé, formation...) favorisent le maintien des travailleurs dans l'agriculture.

Telle est nous semble-t-il la conception fondamentale de la révolution agraire. Celle-ci ne prend pas en réalité en ligne de compte les rapports sociaux de production en place ou prend pour rapports de production, certaines de leurs formes sociales.

Le résultat est que la révolution agraire a probablement touché différentes catégories sociales, qu'elle a affecté les différents systèmes de production caractéristiques du secteur privé, et qu'elle n'a pas apparemment eu tous les effets escomptés notamment en matière de coopération. L'ensemble des données dont nous disposons tendent à fonder ces hypothèses.

Les catégories sociales et les systèmes de production touchés par les deux phases de la Révolution Agraire.

Les effets de la première phase de la révolution agraire.

Globalement la première phase de la révolution agraire correspond à la récupération de l'ensemble des terres communales, domaniales ou appartenant à des collectivités publiques. Les terres ainsi reprises ne semblent pas avoir été principalement et toujours le fait de "gros exploitants". Des nuances régionales et locales devraient être introduites. La prise en compte de celles-ci milite en faveur de cette hypothèse.

Considérées globalement, les terres communales peuvent être classées en trois groupes. Un premier groupe correspond à des terres riches situées dans bien des cas en bordure d'un oued ou pas très loin d'un puits. Ces terres, les moins nombreuses, étaient souvent louées à chaque campagne agricole par adjudication. Dans ce cas, ce sont les exploitants agricoles du système de production capitaliste, les notables ou leurs alliés qui s'approprient ces terres. Un second groupe correspond à des terres de bonne qualité réparties en très petits lots entre de nombreuses familles. Ces terres, les plus nombreuses semble-t-il, sont occupées souvent depuis plus de deux générations par des personnes (que la paupérisation et la prolétarianisation ont chassées de leurs terres) venues s'installer aux portes des anciens domaines coloniaux. La politique coloniale tendait à certaines périodes historiques à favoriser ce processus. Un troisième groupe comprend des terres classées comme communales ou domaniales et occupées par les mêmes populations souvent depuis le début de la colonisation. Elles se localisent principalement dans certaines zones agropastorales. Dans ce groupe, l'inégale répartition

foncière entre les exploitations est une réalité, mais la qualité de ces terres, leur mode d'exploitation, le caractère étendu des familles qui les exploitent rend difficile de parler aussi simplement de "gros exploitants". De plus, la majeure partie des "gros" rapportés à ceux installés sur les terres des communes situées plus au nord plus fertiles et plus petites, amène à parler plutôt d'exploitants "moyens". Ceci n'exclut pas cependant l'existence de quelques "gros exploitants" et d'un grand nombre de "petits exploitants".

L'ensemble de ces éléments portent à croire que les "gros exploitants" n'étaient pas nombreux et qu'ils ne disposaient pas d'importantes superficies.

L'intégration de ces terres au Fonds National de la Révolution Agraire a donc du affecter les mêmes catégories sociales touchées par la phase 2 de la R.A. celle-ci n'a dû épargner ni les agricultures exploitants (petits et grands) ni même la masse des exploitants sans terre ayant une activité salariale. C'est ce que permettent de conclure diverses observations et études empiriques. Le cas de deux communes (situées dans la région d'El Asnam) pour lesquelles nous disposons d'informations détaillées, constituent de ce point de vue une illustration.

Population expropriée dans le cadre de la première phase de la révolution agraire

Catégo. Sociales d'origine	Exploitants agricoles	Travailleurs permanents	Indépendants non agricoles	Journaliers sans terre en propriété	TOTAL
El Karimla	43	11	6	40	100
Oued Fodda	32	15	12	41	100

Dans ces deux communes, l'effectif des attributaires au sein de la population touchée par la première phase est faible (moins de 15 %). Une telle désaffection de la condition d'attributaire semble générale. Une enquête par sondage menée par A. TOUAT au sein de l'AARDES en 1977-1978 indique que seulement 29 % des anciens locataires de communaux candidats à l'attribution des terres de la révolution agraire le sont devenus. Le peu d'empressement des anciens locataires à se porter attributaires de la révolution agraire s'explique par leur situation d'origine.

Une partie d'entre eux était de fait non agriculteurs et avait par

ailleurs des emplois ou des occupations non agricoles plus rémunérateurs que celui que pouvait laisser présager la condition d'attributaires. Une seconde partie relevait des systèmes de production capitaliste et marchand et avait en propre des terres. Pour celle-là, son niveau de revenu et d'une façon générale ses conditions d'existence étaient bien meilleures que pouvaient offrir les structures coopératives de la révolution agraire. Une troisième partie de ces locataires (probablement celle qui était numériquement la plus nombreuse) appartenait au système de production domestique. Ces locataires, tout comme le reste de la population relevant de ce système, tiraient l'essentiel de leurs ressources financières, non pas du travail agricole sur l'exploitation mais de la location permanente de leur force de travail en dehors de l'exploitation. Dans ce cas également, la certitude (et même la simple virtualité) de l'emploi salarial et de la rémunération qui lui est liée, ainsi que le rôle d'appoint des ressources agricoles procurées par l'exploitation ont amené l'abandon des terres louées. S'ajoutent à ces raisons probablement d'autres, tels que le manque d'explication qui a entouré la première phase et la vaste campagne de dénigrement engagés, par les propriétaires concernés par la 2ème phase, contre la révolution agraire. L'abandon de l'activité agricole sur les exploitations par les locataires relevant du système domestique a dû avoir quatre effets. Une plus grande disponibilité de la main-d'oeuvre familiale jadis partiellement occupée sur l'exploitation (ceci signifie que la pression sur le marché du travail s'est accrue). Une réduction quantitative de certains biens consommation agricole tels que les biens autoproduits (à moins que le secteur coopératif n'ait compensé cette baisse par un accroissement sensible de sa production). Un accroissement des besoins en monnaie dans les unités touchées. La reproduction de la force de travail totalement libérée du travail sur exploitation implique l'acquisition par celui-ci d'une quantité additionnelle de biens alimentaires correspondants aux quantités jusque là autoproduites. Un renchérissement du coût de la reproduction de la force de travail salariale et une tendance à l'élévation du niveau des salaires en sont les résultats probables. Enfin un élargissement de la sphère marchande, et une monétarisation accrue de l'économie.

Les effets de la phase II

Les données des bilans de la CNRA portent à croire que la deuxième phase a principalement concerné les propriétaires absentéistes. La

conclusion logique que nous devrions en tirer est que les terres en mode de faire valoir indirect étaient importantes. Cette hypothèse ne semble pas être fondée. La prédominance des absentéistes traduit plutôt le fait qu'il était toujours plus aisé pour les APCE d'identifier ceux qui avaient des ressources extérieures en propre. La question qui se pose à ce niveau est de savoir quelles sont les catégories qui ont pu être aisément identifiées et nationalisées. Les données dont nous avons pu disposer laissent supposer que la révolution agraire a surtout touché des salariés permanents et des fonctionnaires, dans une moindre mesure des salariés occasionnels ou des employeurs non agricoles (commerçants, entrepreneurs)

Ces nationalisations pour absentéisme ont eu plusieurs effets ; le recul des modes de faire valoir indirect sur l'ensemble des terres récupérées et l'apparition d'une nouvelle forme de faire valoir, la forme coopérative d'exploitation du sol. Celle-ci permet de mettre en branle des moyens matériels et humains beaucoup plus importants que ceux caractéristiques des modes de faire valoir indirect. Elle est également supposée assurer à ses bénéficiaires des ressources financières accrues, et augmenter la production agricole. Un autre effet réside dans la baisse du niveau de revenu des personnes touchées (car la rente et les profits que procurait les terres nationalisées à leurs propriétaires ont changé de destinataire). Cependant, cette baisse n'a pas dû affecter l'ensemble des catégories sociales touchées de la même façon. Dans une période marquée par une hausse sensible des prix de produits (agricoles et non agricoles) tant à la production qu'à la consommation (et beaucoup plus sensible à la consommation), l'accroissement de la marge bénéficiaire des commerçants nationalisés a dû compenser très largement les revenus de la terre.. Il en est de même pour une partie des exploitants agricoles appartenant au système capitaliste et à certaines formes du système marchand. Ils ont pu grâce à un marché parallèle florissant, tirer largement profit du marasme créé par les modifications intervenues dans les circuits traditionnels de collecte et de commercialisation des produits agricoles. La baisse du niveau des revenus a dû affecter surtout les autres catégories touchées par la révolution agraire, notamment les salariés n'exploitant pas directement leurs terres et ceux cumulant l'exercice d'activités rémunérées avec l'activité agricole sur exploitation. Pour ces derniers, l'expropriation ne représentait pas la simple suppression d'une rente perçue à la fin de chaque campagne agricole (comme c'est le cas pour les salariés non exploitants), elle signifiait sur le plan de

la reproduction matérielle, une insertion totale au marché des biens de consommation agricole. Sur le plan social, elle représentait une rupture avec une situation jusque là ambiguë de propriétaire foncier et de travailleur salarié. Sur le plan politique elle a pu faire de cette catégorie un milieu réceptif à toute sorte de propagande contre la révolution agraire et partant à d'autres actions politiques.

Cependant, la révolution agraire n'a pas seulement touché les absentéistes, elle a également concerné les exploitants des terres des absentéistes. Ces derniers appartenaient en partie au système domestique. A travers la prise en location des terres, ils recherchaient l'accroissement de leur assise foncière, en vue de maximiser la production destinée à satisfaire leurs besoins pour un certain nombre de produits agricoles (maraîchers ou céréaliers) à réduire leurs dépenses alimentaires. La plupart de ces exploitants n'ont probablement pas adhéré au système coopératif en principe inconciliable avec l'exercice d'activités salariales parallèles et en pratique avec le maintien de leurs propriétés individuelles. Ils ont de ce fait été placés dans une situation analogue à une partie des locataires de la première phase. Dans ce cas les effets sur la demande en biens agricoles, sur l'emploi et sur le niveau des salaires ont dû s'accroître.

Dans son aspect limitation des superficies, les données dont nous disposons sont partielles et concernent seulement six communes principalement situées dans la plaine de Annaba. Dans cette région, si la révolution agraire a concerné en premier lieu les exploitations du système capitaliste qui ont en moyenne les superficies les plus importantes, elle n'a pas pour autant épargné celles des autres systèmes de production. En effet 23 % des superficies versées au Fonds National de la Révolution Agraire dans le cadre de la limitation proviennent des exploitations du système marchand, et 29 % de celles du système domestique. Le résultat a été une modification de la structure de la répartition des terres au profit du système marchand. Cela prouve que la Révolution Agraire n'avait pas pour but essentiel une transformation profonde des rapports sociaux de production de type capitaliste, mais la constitution d'un ensemble d'exploitations agricoles de taille moyenne "viables" économiquement (c'est-à-dire pouvant assurer leur reproduction sans ou avec un faible concours externe) et intégré au marché. Ce faisant, elle a réduit l'assise matérielle de l'ensemble des unités de production, quelque soit leur situation économique. Ainsi, elle n'a

épargné ni le système capitaliste (la taille des exploitations a baissé de moitié environ) , ni le système marchand bien que celui-ci ait perdu entre 1973 et 1977 nettement moins de terres que les autres (5 % de ses surfaces) ni le système domestique où la superficie déjà exigüe est passée de 3 ha , en moyenne à 2 ha .

Mais cela ne concerne que quelques communes . De ce fait toute généralisation n'a que la valeur de l'hypothèse .

La nationalisation et la récupération des terres dans le cadre des deux premières phases de la révolution agraire devaient selon les textes officiels bénéficier en premier lieu à la petite paysannerie et théoriquement concerner progressivement quelques 72 % des exploitations privées d'avant 1972 , soit les quelques 42.400 exploitations ayant moins de 10 ha auxquelles il y a lieu d'ajouter 500.00 familles de paysans sans terre . La révolution agraire devait assurer progressivement la réinstallation de ces quelques 924.000 familles sur les terres nationalisées et les mener à terme à se constituer en coopératives de production (I⁴) . Une question se pose à ce niveau , elle consiste à s'interroger sur l'origine sociale des bénéficiaires de la révolution agraire .

Au 28 février 1978 , les différentes APCE de l'Algérie du Nord auraient enregistré 230.277 demandes parmi lesquelles ont été retenues 143.144, reconnues comme valables et remplissant les conditions d'attribution (aptitude au travail , être paysan sans terre ou petit paysan) , soit 62 % de candidats . La comparaison de ces chiffres montre que la révolution a finalement (et après plus de huit années de son lancement) concerné une faible partie des petits paysans et des paysans sans terres , à peine 15. % Elle montre également qu'une grande partie des candidats ne remplissait pas les conditions d'attribution . Cela signifie que les petits paysans et les paysans sans terre ont fait preuve de peu d'empressement pour se porter candidats.

Dans les conditions où a été mise en oeuvre la Révolution Agraire , et avec la nature et le mode de fonctionnement de ces différents organes , un tel résultat ne peut pas étonner . En un premier moment , les fausses déclarations des propriétaires concernés , leur présence ou leur représentation indirecte au sein des organes d'exécution de la Révolution

(I⁴) La coopération dans le domaine de la production est conçue comme le stade ultime d'une évolution dont la rapidité est liée à la réunion des " conditions sociales , techniques et économiques nécessaires à la réussite d'une coopérative " .

Agraire, l'insuffisance des moyens d'explication et d'information mis en branle par les APCE, les intimidations dont on fait l'objet les candidats potentiels, et l'effet de démonstration négatif produit par les difficultés auxquelles se heurtaient les domaines autogérés ont probablement joué un rôle négatif. Dans un deuxième moment sont venus s'ajouter à ces premiers éléments d'autres, liés aux problèmes du fonctionnement des coopératives, à l'anarchie créée sur les circuits de commercialisation, au caractère directif et autoritariste de l'intervention des organes de l'Etat ainsi qu'à "l'oubli" par les organes locaux de la nécessité d'intéresser les paysans privés par une action multiforme (à mener dans les domaines de l'assistance technique, de l'encadrement socio-politique, etc...) en leur faveur. Ce dernier élément semble avoir beaucoup joué. En effet dans l'ensemble des Dairates où nous avons pu nous entretenir avec des paysans, nous avons relevé, d'une part le décalage vécu par les paysans entre les discours politiques, les images que donnent les mass média de la réalité nationale et leurs conditions matérielles d'existence ; d'autre part, le sentiment exprimé d'être perçu par les autorités locales comme étant des ennemis (installés au sein du pays) qui n'auraient de ce fait aucun droit.

En fait le nombre de demandes officiellement enregistrées surestiment l'effectif des paysans qui se sont portés candidats à la révolution agraire. Dans bien des cas les listes ont été établies par les APC à la fois sur la base de candidatures et sur la base d'un examen par les autorités des listes des non concernés par les mesures de limitation ou d'absentéisme. Or les plus pauvres, les exploitants du système domestique, portés sur les listes des demandes d'attribution vivent principalement de revenus salariaux, et le travail sur l'exploitation agricole n'a pour eux qu'un rôle d'appoint. De ce fait, ils ne pouvaient pas porter un grand intérêt à la coopération.

Si globalement la révolution agraire semble avoir concerné un faible effectif de paysans, elle a eu beaucoup plus de portée au sein des paysans sans terre (inscrits dans la colonne salariés agricoles saisonniers) que parmi les petits paysans. C'est du moins ce que porte à croire la comparaison des résultats de deux enquêtes de l'AARDES, l'une menée en 1974 sur la population des candidats (potentiels) à l'attribution de la première phase de la révolution agraire, l'autre menée en 1977. Sur une sous population d'attributaires de la Révolution Agraire des deux phases, celle qui occupe les villages agricoles de la Révolution Agraire.

Distribution comparée des candidats à l'attribution phase I et de la population des attributaires des villages.

Catégorie Socio profes.	Agriculteurs locataires communaux				Salariés Agricoles		Khammes	Innocupés	Ma-noeuvres	fonc tion nair	in dépen dants	TOTAL
Candidats Phase I 1974	0,01 2,5ha	2,5 à 5 ha	5 à 10ha	10 ha per et + man.	sai son.							
	9,1	8,7	11,3	12,6	13,1	14,3	1	3,7	17,1	1,7	67,2	100
Attributaires Villages 1977	9,04				9,74	56,14	4,17	2,78	14,1	50,69	2,5	100

L'écart entre le poids relatif des agriculteurs et des paysans sans terre dans les deux enquêtes confirme l'hypothèse de la surestimation des paysans exploitant des terres et amène à croire qu'au départ, les APCE ont sous estimé le poids réel des paysans sans terre qui apparaissent dans la colonne des salariés saisonniers. Cet élément est indicateur de l'interprétation donnée de la révolution agraire par les APCE au moment de son lancement.

Le poids relatif des anciens salariés agricoles saisonniers dans les villages peut être considéré comme un premier indice d'une amélioration de la situation au plan de l'emploi et des conditions d'habitat des paysans sans terre. Avec l'acquisition de terres dans un cadre coopératif, ils sont assurés d'un emploi relativement stable. Mais la révolution agraire ne devait pas concerner les attributaires du seul point de vue de la stabilisation de leur force de travail, elle devait également réunir un ensemble de conditions susceptibles d'assurer la satisfaction de leurs besoins matériels et à même de leur fournir un cadre de gestion démocratique. Ces conditions devaient être réunies par les structures coopératives créées à cet effet. De la reproduction de celle-ci dépend donc l'avenir des attributaires et partant de la révolution agraire.

Dans les textes de la charte, il est prévu plusieurs types de coopérations allant des formes simples où la gestion collective n'intervient

que dans un domaine particulier (CAEC et CASS) à des formes complexes où la mise en commun des moyens de production caractérise l'ensemble du procès de production et où la propriété des moyens de production est collective (GMV/CAPRA). Ces dernières formes sont conçues comme un aboutissement de l'évolution des formes simples, au cours d'un processus où les coopérateurs auront appris à travailler ensemble et à apprécier la supériorité des formes d'organisation collective.

Dans la réalité, nous avons pu relever la prépondérance des CAPRA et l'existence d'un certain décalage par rapport à cet objectif, la prédominance de ce type de coopération ne résulte pas d'une volonté des coopérateurs à s'organiser en commun, mais semble plutôt correspondre à une certaine interprétation des textes ; ces derniers soulignent la nécessité d'une affectation collective des moyens de production chaque fois que les conditions matérielles (techniques, sociales...) sont réunies ; l'objectif recherché étant d'éviter le morcellement et d'assurer la rentabilisation des moyens de production appartenant aux coopératives. Accordant la primauté à ce dernier objectif, et tenant à se donner les moyens nécessaires pour contrôler le fonctionnement des coopératives et assurer leur suivi, les organes d'exécution de la Révolution Agraire ont d'emblée opté pour la mise en place de CAPRA ; la justification avancée étant l'absence ou le manque "d'esprit coopératif", et l'individualisme prononcé chez les paysans. Ceux-là ne peuvent être dépassés que de manière coercitive, en mettant les producteurs dans l'obligation de coopérer. En effet, il semble que le souci principal de ceux qui composent les organes d'exécution de la Révolution Agraire et de ceux qui interviennent pour assister les coopératives dans leur fonctionnement était de veiller à ce que les unités créées ne s'écarterent pas trop du mode d'organisation et de la gestion des unités autogérées auquel ils étaient rompus et à la mise en place duquel ils ont souvent contribué.

Cette tendance et cette volonté d'homogénéiser les secteurs coopératifs et autogérés sont manifestes dans la réduction de l'autonomie de gestion des coopératives. Elles sont également apparentes dans le fait que chaque fois que des mesures sont prises dans ce domaine, elles concernent tout à la fois le secteur coopératif et le secteur autogéré. L'étude de cet aspect qui s'attache au fonctionnement des coopératives implique la prise en compte préalable des conditions matérielles dont

bénéficient les coopératives à leur installation.

Les fourchettes d'attribution de la terre ont été calculées de manière à ce que leurs limites inférieures assurent à chaque attributaire un revenu minimum de 3.000 DA. par an équivalent au revenu d'un travailleur de l'autogestion. Les attributaires semblent s'être situés dans l'ensemble autour de la limite supérieure des fourchettes, parfois même en net dépassement. Cela confère de fait un net avantage aux coopérateurs qui disposent en moyenne d'un peu plus de 12 ha (contre 7 ha dans le secteur privé avant les nationalisations et 14 ha dans le secteur autogéré). Cet avantage est beaucoup plus marqué dans les CAPRA où chaque coopérateur dispose en moyenne de 15 ha alors que l'attributaire individuel, le plus défavorisé du système sur ce plan, dispose en moyenne de moins de 7 ha. Cependant, cette situation apparemment favorable à ne prendre que le critère étendu du lot doit être relativisée. La qualité des terres est en effet souvent variable d'une CAPRA à une autre et au sein d'une même CAPRA d'une parcelle à une autre. Les terres publiques sont en grande partie des terres de qualité médiocre et qui exigent une mise en valeur. Les propriétaires limités ont pu choisir les parcelles qu'ils préféreraient garder. De plus ces derniers ont conservé la totalité de l'eau destinée initialement à irriguer les parcelles nationalisées pour les détourner sur les parcelles en leur possession. A cela, s'ajoute le fait que les fourchettes d'attribution semblent n'avoir pas été toujours établies sur la base de connaissances réelles des potentialités de la localité. La nécessité de faire démarrer rapidement les opérations de la Révolution Agraire a conduit dans plusieurs régions à la précipitation.

Le résultat a été : la création de plusieurs CAPRA là où il y avait lieu d'installer des groupements de mise en valeur, l'attribution de lots qui n'assurent pas en réalité le revenu minimum garanti (3.000 DA/an). Les désistements des coopérateurs (très accentués dans les zones où se trouve implantée une unité industrielle). Ceci porte à croire que le facteur terre ne joue pas dans tous les cas un rôle positif dans la reproduction élargie du secteur coopératif.

A la fin du second plan quadriennal (1977) les unités coopératives auraient pris possession de 6.360 tracteurs mécaniques qui sont venus s'ajouter à un parc comptant 1605 unités de matériel de traction soit 7965 tracteurs ; le secteur coopératif aurait compté à la même date

6035 unités de matériel de récolte (dont 1157 moissonneuses - batteuses automotrices acquises entre 1974 - 1977). Cela dénote d'une mécanisation rapide qui peut même paraître démesurée en comparaison avec la situation du secteur autogéré. Durant la même période, celui-ci n'a même pas reçu la quantité nécessaire au renouvellement des engins vétustes ou irréparables.

Cette mécanisation rapide semble résulter à la fois d'un manque réel de main-d'oeuvre agricole (surtout dans les régions où se concentrent les meilleures terres et où se localisent les investissements industriels), d'une pression exercée par les coopérateurs (qui cherchent à acquérir leur indépendance vis-à-vis des CAPCS, à accroître leur profits par les locations de leur matériel dans le secteur privé et à réduire la pénibilité du travail de la terre) et d'une conception particulière de l'intensification (celle-ci se basant sur la mécanisation). Le résultat d'une telle politique est la sous utilisation manifeste du parc mécanique du secteur coopératif. Selon diverses observations, le taux de sous utilisation dépasse les 30 %.

Mais cette politique de mécanisation soutenue ne joue pas toujours en faveur du secteur coopératif. Elle s'accompagne de plusieurs problèmes tous aussi complexes les uns que les autres. Citons parmi eux, le problème de l'inégale répartition du matériel mécanique entre les coopératives (alors que des coopératives connaissent une situation de suréquipement manifeste, d'autres souffrent du manque de matériel), le problème de l'inadéquation entre les différents types de matériel fournis (matériel aratoire en surnombre) et entre le matériel et la nature des sols, le problème de l'approvisionnement en pièces de rechange et celui de l'assistance technique, le problème de la qualification de la main-d'oeuvre.

Ainsi, les coopératives ne bénéficient pas toujours au départ de conditions favorables à un fonctionnement normal. En fait dans leur fonctionnement les coopératives se heurtent à d'autres problèmes beaucoup plus complexes. Ceux-ci peuvent être de deux ordres internes aux coopératives ou attendant à leur environnement.

Sur le plan interne : outre les problèmes déjà mentionnés (qualité des sols, sous-équipement ou suréquipement en matériel...), d'autres liés au fonctionnement des organes prévus par les textes se posent notamment. L'absence de règlement intérieur dans de nombreuses coopératives,

L'irrégularité des réunions des conseils de gestion (y compris dans les CAPRA), l'autorité réelle exercée par le président et (ou) le directeur, l'absence ou la faiblesse de l'encadrement technique sur les plans qualitatif et quantitatif; l'application mécaniste ou "interprétation trop large des textes selon le cas et le problème de la division technique du travail entre les coopérateurs.

Sur le plan de leur environnement : les coopératives se heurtent à plusieurs problèmes dont certains sont dus à l'ambiguïté des relations avec leur tutelle technique et administrative (direction de l'agriculture...) qui intervient notamment dans l'établissement des plans de culture. Mais les plus importants sont, outre ceux liés aux relations qu'elles entretiennent avec les institutions chargées de l'approvisionnement en moyens de production, les problèmes de financement et ou de commercialisation.

Afin d'éviter tout endettement initial des coopérateurs, vis-à-vis de la Banque Nationale Algérienne (BNA) chargée du financement agricole, et, sur la base de l'expérience acquise dans les relations BNA-Domains autogérés, un système de crédit relativement souple est mis en place. Celui-ci s'accompagne pour chaque coopérative dans sa première année d'existence d'un versement forfaitaire d'une avance de 150 DA/mois à chaque coopérateur comme prime d'installation. Cette prime non remboursable a pour objectif d'assurer les coopérateurs d'un minimum de revenu en attendant la première récolte. La BNA assure le financement des crédits de campagne et d'équipement et gère pour le compte des unités de production leurs fonds d'exploitation. Le plan de financement est établi entre les services du MARA et la BNA. Ce plan a pour but d'assurer un contrôle strict de l'utilisation faite des crédits, principalement des crédits de campagne et de permettre à l'organisme financier d'éviter les gaspillages et l'utilisation frauduleuse des fonds mis à la disposition des unités de production. Il lui permet également de prélever sur les bénéfices, le montant des crédits que chaque unité lui doit, à la fin de chaque campagne agricole. Cela autorise la BNA (on peut même dire qu'elle y est tenue et astreinte par les normes de gestion auxquelles elle est soumise) de bloquer les comptes des unités déficitaires ou de celles ^{ayant} dépassé la cote financière autorisée. Un tel système bien que plus souple que celui initialement imposé aux domaines autogérés a dû être révisé car il limitait de fait l'autonomie des

unités de production et tendait (du fait d'une certaine routine bancaire et d'un manque d'initiative qui se manifestent bien plus au niveau régional et local) à asphyxier un grand nombre de coopératives déjà aux prises avec les multiples problèmes déjà recensés. Ce système a été révisé à la fois pour le secteur coopératif et autogéré dans le sens d'un assouplissement plus grand et d'une plus grande autonomie des unités de production. Deux nouveaux éléments essentiels interviennent dans les plans de financement : leur établissement met en jeu non plus la BNA et les services de la tutelle (MARA) mais principalement la BNA et les représentants des unités de production. Ces plans perdent leur caractère coercitif et deviennent des plans réellement indicatifs, donc susceptibles de subir des modifications en cours de campagne. Le contrôle des dépenses par la BNA ne se fait plus en cours de campagne mais à la fin de celle-ci.

Cependant malgré cette amélioration, des problèmes financiers continuent de se poser aux coopératives. Celles-ci souffrent encore de l'insuffisance des crédits octroyés, du retard de la mise en place des crédits, de leur faible réalisation par la CAPCS (celle-ci ne fournit pas à temps aux coopératives les produits intermédiaires malgré quelque fois leur disponibilité).

A l'exception des produits faisant l'objet d'un monopole (céréales-produits viticoles), la commercialisation est en principe libre. Selon les textes, la CAPCS ne devait se charger de la commercialisation que pour les coopérateurs qui le désirent. En fait dès le 19 mai 1973 une instruction du MARA faisait obligation aux coopérateurs de commercialiser par l'intermédiaire de la CAPCS. Cette instruction s'est accompagnée en 1974 de la restructuration du marché des fruits et légumes par la redéfinition du rôle de l'OFLA (Office des fruits et légumes d'Algérie) et la création des COFEL (coopératives des fruits et légumes par Wilaya) ainsi que par la nationalisation de quelques gros mandataires à Alger. Dans le nouveau système de commercialisation, la CAPCS est chargée de l'achat de la production (auprès des unités de production) de sa répartition entre les détaillants de la commune (de sa commercialisation directe) et de l'acheminement du surplus à la COFEL celle-ci à son tour est chargée de la répartition des quantités reçues (au sein de sa Wilaya) entre les CAPCS qui en expriment le besoin et livre l'excédent à l'OFLA. Celui-ci s'occupe de la régulation du marché national et des exportations. Dès sa mise en place, ce système s'est

heurté à divers problèmes notamment au refus de l'OFLA de céder aux COFEL une partie de ses prérogatives et de son matériel d'exploitation. Il a donné lieu à l'épanouissement d'un marché parallèle très puissant, bien organisé et pratiquant des prix à l'achat plus élevés que le système coopératif de commercialisation. En fait, jusqu'à son abolition partielle, le système de commercialisation a joué dans le sens de l'asphyxie des unités de production, de l'épanouissement du marché noir, et des désistements des coopérateurs.

L'ensemble des problèmes internes ainsi que ceux liés à l'environnement des structures coopératives ne militent donc pas en faveur d'une reproduction élargie de ce mode de gestion car ils n'assurent pas, dans tous les cas, les coopérateurs de revenus supérieurs à ceux qui étaient les leurs avant leur insertion dans les coopératives. Celles-ci n'assurent d'une augmentation réellement importante que la catégorie des anciens paysans sans terre, les salariés saisonniers.

Revenu total moyen par ménage et par personne des attributaires de la Révolution Agraire résidant dans les villages socialistes avant et après attribution.

Revenu	1977	1974					
Moyen	Attribut. R.A.	Salarié	Manoeuvre		Agricult.	Agric.	Agric.
		Sais.	Perm	Man	- 5 ha	5 à 10 ha	+ 10 ha
Par ménage	5.545		733,7			8.765	10.136
Par personne	739	571,7		760,0	616,0	1.096,0	1.294,0

Ainsi, le secteur coopératif ne pouvait en aucun cas intéresser sous l'angle des revenus, les agriculteurs ayant 5 ha ou plus. En réalité, les forts taux de désistement (selon diverse sources, ce taux serait de 10 % par an) et l'âge avancé d'une grande partie des coopérateurs (35 % auraient plus de 50 ans et une proportion équivalente se rapproche de cet âge) tendent à prouver qu'une partie non négligeable des anciens salariés saisonniers ne restent pas, indiquant par là le difficile maintien du secteur coopératif. Dans ce cadre, la construction des villages socialistes telle qu'elle est menée ne peut guère assurer ce secteur du maintien de la force de travail dont il a besoin ou y empêcher la dévalorisation du travail agricole. Le caractère non fonctionnel de la plupart des installations et des infrastructures des

villages, qu'elles aient un caractère économique, administratif ou socio-culturel, tendent à faire de ces lieux de simples excroissances urbaines et des cellules sociales inertes.

Pour ce qui est du secteur privé, l'étude de cas de la Daïra de Dréan (Annaba) montre que malgré une application relativement stricte des textes, et ses conséquences au plan des expropriations la Révolution Agraire a beaucoup plus produit une accélération des processus de différenciation et d'exploitation lui préexistant qu'elle n'a contribué à les arrêter ou à les ralentir. Au niveau du système domestique, elle semble avoir engendré une accélération du processus de prolétarianisation. Au niveau du système marchand, elle a contribué, à l'élargissement déjà en cours de l'assise foncière des unités marchandes. Au niveau du système capitaliste, elle a participé à la consolidation des plus petites unités. Elle semble également avoir provoqué la multiplication des unités capitalistes par l'éclatement des unités capitalistes de grande taille, accentuant le gaspillage et la spéculation. Dans l'ensemble, elle a contribué à dévaloriser le travail sur les terres les plus marginales et d'une façon plus générale le travail manuel.

Sur la base de ces éléments, il est possible de soutenir l'hypothèse selon laquelle la Révolution Agraire a participé par certains de ses aspects, à accélérer les processus de différenciations sociales qui lui préexistaient. D'autres données telles que celles fournies par l'examen des effets induits par l'élévation des prix à la production sur le niveau des revenus des différentes composantes de la paysannerie confirment ces conclusions.

IV Logique de comportement et contrôle des moyens de production

Au terme de cette analyse, tous les éléments concourent à montrer que la crise de l'agriculture n'est en fait que le résultat et le sous-produit d'une évolution de la paysannerie dont les différentes composantes n'ont fait rechercher les voies et les moyens les plus appropriés (de leur point de vue) pour s'assurer d'une amélioration de leur situation matérielle et sociale. Il n'y a de crise agricole aussi grave que parce que la crise de la paysannerie est en voie de règlement par la dépaysannisation et la banalisation du rapport qui continue de lier les paysans à la terre, non pas au plan de leurs discours mais à celui de leurs pratiques quotidiennes. Si ce mode de règlement peut être quelquefois

vécu comme un déchirement par une partie des paysans (toutes catégories confondues (15)), il y a lieu de souligner que même pour les paysans prolétariés, leur nouvelle situation est au plan économique et matériel bien meilleure (du fait notamment de la mise en oeuvre des plans de développement et de la Révolution Agraire) que celle dans laquelle ils vivaient au lendemain de l'indépendance (donnée que plus d'un oublie ou méconnaissent). Tous ceux qui au nom de la défense et de la sauvegarde des intérêts de la paysannerie remettent en cause les réalisations matérielles et sociales d'après l'indépendance oublient ou feignent d'oublier que s'il y a eu dépaysement, celle-ci n'en recouvre pas moins une nette amélioration des conditions sociales d'existence des anciens paysans.

Dans l'évolution actuelle, deux types de comportement semblent de plus en plus prévaloir au sein de la paysannerie : le premier type se caractérise par la prédominance tendancielle dans le comportement des producteurs de l'aspect spéculatif sur l'aspect productif. Du fait des conditions du marché et d'une façon plus générale des conditions sociales dans lesquelles se trouvent insérées les différentes composantes sociales de la paysannerie, la tendance est à produire au moindre frais et à tenter de tirer le meilleur avantage des déficits structurels ou provoqués et conjoncturels de certains biens alimentaires.

A la limite, il s'agit moins de produire pour maximiser le surproduit et la valeur ajoutée nouvellement créée que de produire pour capter la part la plus grande du revenu national. Autrement dit, ce qui détermine le niveau de revenu des producteurs pour le marché se trouve moins dans l'effort qu'ils déploient dans le cadre de leur procès de travail que dans celui appliqué dans le procès de circulation. Cette logique caractéristique des producteurs capitalistes surdétermine et influence directement sur le comportement des petits producteurs marchands. Du fait de la faiblesse de leurs moyens, ces derniers n'ont d'autre choix que de s'adapter, de se conformer puis d'intérioriser une telle logique.

(15) Encore qu'il y ait lieu de ne pas toujours prendre pour vérité ce que nous proposent les paysans comme discours sur leur attachement au travail de la terre et leur déchirement du fait de l'abandon de cette activité ; discours qui sont souvent directement ou indirectement suggérés par les enquêteurs (par le type de questions posées, la nature de la relation qu'on définit avec l'enquête, relation au sein de laquelle on lui assigne une place précise celle de paysan, que nous nous l'imaginons et non forcément tel qu'il est...) et qui ne reflètent pas l'intériorisation réelle par les "ex-paysan" de leurs nouvelles conditions sociales.

Placés sur un marché où la demande est supérieure à l'offre de biens, et où celle-ci est directement structurée dans le cadre de la maximisation des surprofits et de leur mobilisation improductive (au moindre risque et avec un maximum d'efficacité) par une minorité au détriment de l'ensemble des travailleurs non agricoles et agricoles (qui ont recours au marché des biens alimentaires), les producteurs marchands n'ont d'autres choix que de tenter de rattraper les pertes qu'ils subissent du fait de la position souvent hégémonique qu'occupent les agents capitalistes parasites dans toutes les sphères liées à la production agricole.

Ce type de comportement se traduit par la mise en culture exclusive des produits assurant les surprofits les plus grands. La production du précoce et du tardif au détriment de la production de pleine saison tend ainsi à s'accroître dans les cultures maraîchères et arboricoles. Le maraîchage et l'arboriculture se développent au détriment des autres types de spéculations on assiste également à la transformation de plus en plus importante de la céréaliculture en culture fourragère lors des mauvaises et des années moyennes, tout cela recouvre un recul des surfaces emblavées par l'abandon des aires dont le travail ne procure pas un revenu se situant à un certain niveau.

Ce type de comportement se traduit aussi par le développement des activités de service au détriment des activités productrices, là où la possession (et non la simple propriété) des moyens de production l'autorise. Cette autre forme de comportement s'inscrit en continuité parfaite avec celle-ci dessus présentée et procède de la même logique pour les catégories sociales qu'elle concerne. Elle transforme, en la banalisant, la sphère de la production agricole en lieu de production d'une plus value et d'un surplus à la formation desquels sa participation est négligeable sinon nulle. C'est dans la même perspective, et afin de mieux asseoir de tels processus que l'ensemble des cadres sociaux, politique et institutionnel, se trouvent investis de diverses manières, y compris selon des modalités possibles de poursuites pénales.

Dans le cadre de cette première logique dominante, le second type de comportement tend à faire, là où les conditions géographiques et écologiques l'autorisent, du prolétarisé potentiel ou effectif un petit rentier salarié, un rentier de la misère. La pénibilité et la dévalorisation du travail du sol chez les prolétarisés, leur incapacité matérielle

(du fait du manque de moyens mis à leur disposition et de la faible maîtrise qu'ils auraient sur la part commercialisée de leur production) subjectivée et intériorisée les incitent à mettre en location toute portion de terre qui assure son propriétaire d'un revenu locatif équivalent ou supérieur aux ressources nettes liées à son exploitation directe. L'avantage d'une telle situation est d'une part, une libération de la force de travail à même d'accroître ses chances d'utilisation dans les autres secteurs (du fait de sa plus grande disponibilité), d'autre part, la garantie d'un revenu minimum, indépendant de la dépense de travail.

Ainsi, le parasitisme tend à se développer dans l'agriculture et les revenus y cessent d'être une fonction directe du niveau de la production pour devenir une fonction directe de la capacité de mobilisation des ressources monétaires en circulation, de la capacité de maîtrise des marchés des biens et services institutionnels (CAPCS, SAP, APCE...) ou non institutionnels, par les producteurs et les non producteurs.

Dans cette perspective, on ne peut sans risque de se tromper, considérer les organes d'intervention de l'Etat (au moins à l'échelon local) comme des centres de décision occupant une position externe à de tels processus. Malgré leur autonomie relative, du fait de leur inscription verticale dans une logique émanant des autorités centrales, leur importance (en tant que moyen privilégié de mobilisation du surplus social) en fait un objet et un instrument d'action dans les luttes sociales qui opposent et unissent les diverses factions et les différentes composantes de la paysannerie.

A une telle évolution et à de tels processus ne semblent échapper, ni les travailleurs de l'autogestion, ni ceux des coopératives ni les producteurs privés qui cherchent à sauvegarder le maximum du produit de leur labeur des ponctions opérées par les intermédiaires du marché et à tirer le meilleur parti d'une situation qui se caractérise par la spéculation.

L'ensemble de ces éléments permettent d'expliquer les paradoxes de notre agriculture, notamment la faible productivité du travail là où les moyens de travail sont disponibles, le manque de force de travail et au même moment l'importance du sous-emploi et du chômage dans les campagnes.

Accepter et intégrer ces données dans une tentative d'analyse de la crise de l'agriculture, c'est reconnaître qu'il existe au sein de la

paysannerie certaines composantes qui tirent profit d'une telle situation, tandis que d'autres ont pris parti de leur situation initiale et y ont apporté les solutions qui sauvegardent le mieux leurs intérêts matériels immédiats. Autrement dit, ce qui paraît comme situation "anormale" et "irrationnelle" du point de vue socio-politique d'ensemble recouvre en réalité une série de logiques toutes "normales" et "rationnelles" du point de vue des agents sociaux qu'elles concernent. Aussi, il est à craindre que la rééquilibrage de la structure globale des investissements au profit de l'agriculture et une injection massive de moyens de production dans ce secteur, non assortis d'une action sur les causes principales et les déterminations fondamentales de la crise de l'agriculture, n'aggravent les distorsions actuelles et n'accélèrent les processus sociaux en cours. Il n'est en effet pas exclu d'avoir au bout du compte et au terme du prochain plan, une accélération du mouvement de l'exode (au lieu de son ralentissement) ainsi qu'une baisse des surfaces travaillées et de la production correspondante (au lieu de leur accroissement). Une telle évolution pourrait s'accompagner d'une légère modification dans la structure de l'occupation des sols, allant dans le sens d'une baisse des céréales et d'un accroissement du poids de certaines cultures maraîchères et arboricoles.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du plan quinquennal qui vise le redressement de la situation de l'agriculture, par l'injection massive dans ce secteur d'importants capitaux sous forme d'allocation de ressources monétaires et de moyens de production, il nous semble nécessaire de se poser sur la base des éléments ci-dessus avancés, deux questions : dans le cadre des structures sociales actuelles qui vont être effectivement les bénéficiaires des investissements à opérer ?

- Que vont-ils en faire ?